

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

DOSSIER
DÉFENSEUR-E-S DES DROITS HUMAINS :
20 ANS APRÈS, LA RÉPRESSION SE POURSUIT
ÉLECTIONS AU BRÉSIL : FIN DE LA DÉMOCRATIE BRÉSILIENNE ?
MIT VOLLGAS IN DIE ÜBERHITZUNG -
DER IPCC-SONDERBERICHT ZUR ERWÄRMUNG UM +1,5°C



Édité par

Action Solidarité Tiers Monde
55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
Tél: 400 427-20
Fax: 400 427-27
e-mail: bpn@astm.lu
web: www.astm.lu

Image Couverture

Article 1er de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

Responsable de la rédaction

Dossier: Antoniya Argirova

Ont participé à ce numéro

Andrew Aytin, Centre d'action pour le développement rural, Romain Gelin, Patrick Godar, Dietmar Mirkes, Kumi Naidoo, Magali Paulus, Jesus Gonzales Pazos, Mariana Affonso Penna, Protection International, Julie Smit

Layout

Antoniya Argirova

Impression

CA-Press Esch/Alzette.

Abonnements

Jeanny Peffer
Tél: 400 427-63
e-mail: jeanny.peffer@astm.lu

Vous pouvez vous abonner à la revue Brennpunkt en versant 15 EUR (au Luxembourg) ou 25 EUR (à l'étranger) sur le compte CCP LU 71 1111 0102 3550 0000 (BIC : CCPLLULL) avec mention « abo bp3w » en n'oubliant pas votre nom et adresse complète. Cet abonnement vous donne droit à 8 numéros. Le Brennpunkt Drëtt Welt apparaît 4 fois par an. Tirage: 1000 exemplaires.

Reproduction/Nachdruck

La reproduction des articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée. Der Nachdruck ist frei unter der Bedingung, dass die Quelle angegeben wird.

Réalisé grâce à un appui financier de la Coopération luxembourgeoise.

Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.

Éditorial	3
-----------------	---

Dossier - Défenseur-e-s des droits humains: 20 ans après, la répression se poursuit

20 ans après l'adoption de la Déclaration sur les défenseurs des droits humains, la répression se poursuit.....	4
Qu'est-ce qu'un-e défenseur-e des droits humains ? Entretien croisé entre le Luxembourg, le Guatemala et le Sénégal.....	8
Protection collective des défenseurs des droits humains.....	12
Les héros de l'environnement: Interview avec Elisabeth Schneider.....	16
Frauen leisten Widerstand	17
«Les syndicats sont en droite ligne de la défense des droits humains».....	20

International

Elections au Brésil: Fin de la démocratie brésilienne?	23
Traurige Tropen	26
Mit Vollgas in die Überhitzung – Der IPCC-Sonderbericht zur Erwärmung um +1,5°C	29
Ce n'est pas le rêve américain, c'est le cauchemar.....	32

Luxembourg

Devoir de vigilance: la transparence comme préalable?.....	34
--	----

Nouvelles des partenaires

Le fiasco du Dengvaxia : symptôme d'une maladie plus profonde dans le système de santé philippin.....	37
Caravane Ouest Africaine 2018 « Droit à la terre, à l'eau et à l'agroécologie paysanne: une lutte commune ! »	40

Edito

Un-e défenseur-e des droits humains est quelqu'un qui exige justice et dignité pour nous tous. Ce sont des personnes qui luttent pour que tous ces droits que nous chérissons tant et que nous considérons parfois comme donnés, soient respectés. Alors que le cadre international des droits humains demeure l'un des derniers repères d'humanité dans un monde bouleversé par l'accroissement des inégalités et la crise écologique, les défenseur-e-s doivent de plus en plus lutter pour que ce cadre puisse tout simplement continuer à exister. En effet, nous assistons partout dans le monde à une remise en cause sans précédent des droits fondamentaux de la part de certains responsables politiques avides de pouvoir.

Il est donc d'autant plus important de faire tout notre possible pour préserver ce que nous avons construit au cours des 70 dernières années et pour soutenir celles et ceux qui risquent au quotidien leur vie pour la cause des droits humains. C'est pourquoi, par le biais de ce numéro du Brennpunkt, nous avons souhaité rendre hommage au travail des défenseur-e-s. Qui sont-ils ? Qui sont-elles ? En quoi consiste leur travail et qu'apporte-t-il à la société ? Pourquoi est-il important de les soutenir ? A travers des entretiens et des analyses, le dossier tente de faire un état des lieux... un état des lieux qui s'avère finalement inquiétant.

Car force est de constater que celles et ceux qui se mobilisent en faveur des droits se voient aujourd'hui attaqués et traités de tous les noms: des criminels, des terroristes, des antipatriotes, des anti-développement, des anti-croissance, des communistes...la liste est longue. La criminalisation des défenseur-e-s est devenue une réalité et les ONG de développement (ONGD) luxembourgeoises sont au premier rang de ce spectacle morbide à travers les expériences de leurs partenaires dans les pays du Sud.

D'où l'importance de reconnaître et d'affirmer la valeur du travail des défenseur-e-s encore et encore. Une nécessité qui résonne de plus en plus auprès des ONGD dont les partenaires subissent une répression croissante. Dans ce contexte, comme mentionné par une des protagonistes de ce dossier, le rôle de la société civile « occidentale » devient extrêmement important dans la mesure où elle dispose encore d'un cadre plus ou moins démocratique et de libertés que d'autres pays n'ont pas. Au moins pour le moment. Nous devons utiliser cette liberté pour protéger et garder la légitimité des défenseur-e-s et cela à tous les niveaux : national,

européen et international. Alors qu'un positionnement clair et fort de nos autorités sur cette question devient plus que nécessaire, certaines institutions au Luxembourg affirment « qu'il n'est pas d'usage » de se mobiliser pour « de telles causes aussi nobles qu'elles soient ». La cause des défenseur-e-s n'est pas seulement noble mais elle est aussi la nôtre. 20 ans après l'adoption de la Déclaration sur les défenseur-e-s des droits humains, le chemin est encore long pour que l'utilité publique de leur travail soit véritablement reconnue.

Antoniya Argirova,
responsable du travail politique de l'ASTM

20 ans après l'adoption de la Déclaration sur les défenseurs des droits humains, la répression se poursuit

2018 marque à la fois le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'Homme (DDH). Ces deux anniversaires arrivent à un moment où les défenseurs des droits humains dans le monde sont eux-mêmes de plus en plus victimes d'actes de persécution et de répression visant à les réduire au silence. Selon l'organisation Front Line Defenders, 312 défenseurs des droits humains dans 27 pays ont été assassinés en 2017 seulement. Compte tenu de cette situation dramatique, on ne peut qu'espérer que l'accent mis en 2018 sur les droits humains permettra non seulement de mieux faire connaître le rôle crucial des défenseurs et les risques auxquels ils sont confrontés, mais contribuera également à mettre fin aux situations d'impunité qui alimentent les attaques continues contre eux.

Qui sont les défenseurs des droits humains ?

Lorsque nous parlons de défenseurs des droits humains, nous pensons à un certain nombre de noms célèbres qui ont fait la une des journaux internationaux en raison de leur travail remarquable, en particulier ceux qui ont été tués dans le cadre de ce travail. Chico Mendes, assassiné en 1988 en raison de son engagement en faveur de la protection de la forêt amazonienne et des droits des paysans et des peuples autochtones brésiliens, et Berta Cáceres, militante écologiste et leader autochtone du Honduras, en sont deux exemples. Cependant, ils symbolisent les milliers

de défenseurs des droits humains moins connus ou inconnus qui risquent leur vie et leur sécurité personnelle chaque jour dans leur travail de protection des droits d'autrui par des moyens pacifiques.

Selon la définition très large de l'ONU, le terme "défenseur des droits humains" peut s'appliquer à quiconque cherche "la promotion et la protection des droits civils et politiques ainsi que la promotion, la protection et la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels". Ils sont avant tout identifiés par ce qu'ils font : ils peuvent être des professionnels ou non professionnels des droits humains, des journalistes, des avocats, des environnementalistes, des enseignants, des syndicalistes - en fait, toute personne menant une activité de défense des droits humains à long terme ou même temporairement. Les droits qu'ils protègent peuvent aller de l'accès aux soins de santé, à la terre, à un environnement propre et sain, à la nourriture et à l'eau, à des soins de santé et à un logement adéquats, au droit à la vie, à la liberté d'expression, à la protection contre la torture, aux droits de groupes spécifiques tels que les femmes, les enfants et les populations autochtones.

Qu'est-ce qui explique l'augmentation des attaques contre les défenseurs des droits humains ?

Vingt ans après l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits

humains, qui a confirmé le droit de chacun de participer à des activités pacifiques contre les violations des droits humains et les libertés fondamentales et d'être protégé par le droit national dans le cadre de ces activités, les attaques contre les défenseurs des droits humains sont en augmentation. De nombreux gouvernements ne font que des vœux pieux pour soutenir les défenseurs des droits humains sur la scène internationale, tout en n'assurant pas leur protection au niveau national.

La nature même de leur travail met souvent les défenseurs des droits humains en conflit avec des acteurs étatiques ou non étatiques (groupes armés, sociétés privées), en particulier dans les situations où ils sont impliqués dans la protection des droits des communautés paysannes ou indigènes à rester sur leurs terres traditionnelles et à protéger leurs moyens de subsistance, leurs cultures et leur environnement. Selon les défenseurs de Front Line, 67% des défenseurs des droits humains tués en 2017 étaient impliqués dans ce type de travail. En s'opposant à la confiscation de terres pour des projets d'exploitation minière, d'extraction de pétrole, d'énergie agro-industrielle ou d'infrastructure à grande échelle et en demandant des comptes aux entreprises pour la destruction environnementale ou les violations des droits humains qu'elles ont commises, les DDH sont régulièrement qualifiés de "frein au développement" et sont victimes de toutes sortes de violences visant à les faire taire.

Les stratégies employées pour intimider

et réprimer les défenseurs des droits humains incluent le recours à des menaces, des campagnes de diffamation, le harcèlement, la détention illégale, les disparitions forcées et les exécutions extrajudiciaires. Dans de nombreux cas, les Etats ne remplissent pas leur rôle de protection des défenseurs des droits humains contre ce type de répression, soit en raison de l'inefficacité institutionnelle, soit parce qu'ils ont été cooptés par des groupes économiquement ou politiquement influents. Que les forces de sécurité de l'Etat soient elles-mêmes responsables de la violation des droits des défenseurs des droits humains ou qu'elles les tolèrent « simplement », un climat d'impunité dans lequel les élites économiques peuvent intimider et entraver le travail des défenseurs des droits humains apparaît.

Une stratégie particulièrement insidieuse et fréquemment utilisée est celle de la criminalisation des défenseurs des droits humains ; ils sont dépeints comme des criminels et font face à des accusations fabriquées de toutes pièces, à des procédures judiciaires longues et injustes et dans de nombreux cas à de longues peines de prison. Cette criminalisation des défenseurs des droits humains est souvent liée aux campagnes de diffamation, y compris l'étiquetage terroriste. Une tactique fréquemment utilisée pour intimider les défenseurs des droits humains aux Philippines est celle de l'« appâtage rouge », pratique consistant à qualifier publiquement les critiques du gouvernement de "terroristes communistes" ou d'ennemis de l'Etat, ce qui équivaut à une condamnation à mort.

Malheureusement, tout récemment, l'ASTM a été profondément choquée d'apprendre que le directeur de l'une de ses organisations partenaires aux Philippines, l'avocat Ben Ramos, avait été sauvagement assassiné. Son assassinat



Les organisations partenaires de l'ASTM confrontées à des violations des droits humains

Etant donné que la définition des défenseurs des droits humains de l'ONU inclut ceux qui travaillent à promouvoir, protéger et réaliser les droits économiques, sociaux et culturels, les organisations partenaires de l'ASTM, leur personnel et aussi leurs bénéficiaires peuvent tous être considérés comme des défenseurs des droits humains. Ces dernières années, plusieurs d'entre eux ont été confrontés au type de violations des droits humains décrit ci-dessus. Les organisations qui contestent en particulier les activités d'entreprises étrangères ou nationales ou les politiques de leurs gouvernements, en particulier celles qui ont un impact négatif sur certaines couches de la population comme les populations autochtones, les petits agriculteurs ou les pauvres des villes, sont constamment menacées de représailles.

Malheureusement, tout récemment, l'ASTM a été profondément choquée d'apprendre que le directeur de l'une de ses organisations partenaires aux Philippines, l'avocat Ben Ramos, avait été sauvagement assassiné. Son assassinat

était sans doute lié à ses années de travail en tant qu'organisateur de communautés de paysans et de pêcheurs et en tant qu'avocat des droits humains, défendant gratuitement les paysans pauvres, les environnementalistes et les organisateurs politiques. Au moment de sa mort, il travaillait sur le cas de neuf membres du syndicat des travailleurs de la canne à sucre tués le 20 octobre pour avoir occupé et cultivé des terres qui leur appartenaient de plein droit. L'assassinat de Ben était un exemple clair des tactiques utilisées dans les assassinats à motivation politique décrits ci-dessus. Il avait reçu des menaces de mort pendant de nombreuses années et quelques mois auparavant, en avril 2018, sa photo figurait sur une affiche de police affichée publiquement dans une ville voisine, le qualifiant, lui et d'autres, de communiste. Ben a écrit à l'époque : « *Personnellement, je considère cela comme une diffamation, une intimidation et un harcèlement contre moi et les autres dirigeants d'organisations de masse afin de nous faire taire ou de nous empêcher de poursuivre notre défense des droits humains et notre activisme social et politique. Cela a mis nos vies en danger, car nous devenons des cibles pour les agents de l'État et les justiciers. Mais, comme auparavant, cela ne nous empêchera pas, moi et les autres, de*

poursuivre notre plaidoyer et notre activisme au service des secteurs pauvres de notre société et pour la cause de la justice sociale. »

Son assassinat a eu lieu un peu moins d'un an après que le trésorier d'une autre de nos organisations partenaires, le Nueva Ecija Community Based Health Program, ait été assassiné en décembre 2017. Le père Tito Paez, prêtre catholique à la retraite, a été militant des droits humains toute sa vie, travaillant en particulier pour les droits des paysans de sa province.

Au fil des ans, les membres d'autres organisations partenaires et ceux avec lesquels ils travaillent ont souvent été victimes de menaces, de harcèlement et d'arrestations arbitraires.

Un autre exemple de tentative de « bâillonnement » de la société civile est le cas de notre partenaire CEDIB (Centre bolivien de documentation et d'information) en Bolivie, une importante organisation de recherche sociale et environnementale qui gère une bibliothèque et un centre de documentation qui est une source vitale d'information pour la société civile en Bolivie et ailleurs sur des questions telles que les droits humains, l'accès aux ressources naturelles, l'extractivisme et l'autonomie de la société civile. L'année dernière, le CEDIB a été expulsé de ses locaux pour "non-conformité" à la réglementation gouvernementale.

Défendre les droits des défenseurs des droits : l'engagement de l'ONU

Les attaques contre les défenseurs des droits humains ne sont pas un phénomène récent comme le montre le cas de Chico Mendes. En fait, c'est au début des années 1980 que l'on a pris conscience des graves menaces et de l'ampleur des représailles auxquelles sont confrontés les défenseurs des droits humains. C'est ainsi qu'en 1985, la Commission des droits de l'homme

des Nations Unies (plus tard le Conseil des droits de l'homme) a commandé un projet de Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, qui a finalement été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1998, exactement cinquante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 2000, en vue de soutenir la mise en œuvre de la Déclaration, l'ONU a nommé un Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme. Le mandat du Rapporteur spécial est de faire rapport sur la situation des défenseurs des droits humains dans le monde, d'établir une coopération et un dialogue avec les gouvernements et d'autres acteurs sur la promotion et la mise en œuvre effective de la Déclaration et de recommander et suivre des stratégies efficaces pour améliorer la protection

des défenseurs des droits humains. Dans des cas particulièrement urgents, en particulier lorsque des vies humaines sont menacées, les défenseurs des droits humains peuvent contacter directement le Rapporteur spécial pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement en question. Toutefois, le champ d'action du Rapporteur spécial est limité lorsqu'un gouvernement refuse de le reconnaître ou de coopérer avec lui, comme c'est actuellement le cas de certains pays comme les Philippines par exemple.

L'anniversaire de 2018 - une chance de rapprocher la Déclaration des défenseurs ?

En préparant le 20ème anniversaire de la Déclaration sur les défenseurs des droits humains, l'actuel Rapporteur spécial, Michel Forst, a attiré l'attention

sur le fait que la Déclaration est de plus en plus attaquée par les gouvernements et autres acteurs qui tentent de limiter sa portée et de remettre en question sa pertinence. Ces attaques viennent en particulier des pays qui sont responsables de la violation des droits et qui tentent de restreindre le travail des défenseurs dans leur propre pays. Il a également souligné le fait qu'un très grand nombre des défenseurs qu'il a rencontrés ne connaissent pas bien la Déclaration et ne la considèrent pas comme un outil de plaidoyer puissant qu'ils pourraient utiliser dans leur travail. Il espérait que le 20ème anniversaire serait l'occasion de " rendre la Déclaration plus visible et plus accessible à tous " et d'assurer l'appropriation de la Déclaration par les défenseurs des droits humains et les communautés locales en impliquant les défenseurs et les mouvements de base dans l'organisation des événements anniversaire tout au long de l'année.

L'un des événements clé de cet anniversaire fut le Sommet mondial des défenseurs des droits humains tenu à Paris en octobre 2018, organisé par huit organisations internationales de défense des droits humains. L'objectif était d'une part de sensibiliser le public au rôle important des défenseurs des droits humains et aux menaces auxquelles ils sont confrontés et d'autre part de réaffirmer les obligations des Etats d'assurer un environnement de travail sûr pour les défenseurs et leur offrir une plateforme pour partager leurs expériences et développer des stratégies et actions futures.

20 ans plus tard, la répression des défenseurs des droits humains se poursuit

Le sommet de Paris a également été l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés en matière de droits des défenseurs des droits humains au cours des 20 dernières années et de revenir sur le premier sommet des défenseurs des

droits humains organisé en décembre 1998. A cette époque, les organisations de la société civile ont estimé qu'il était important de montrer que le 50ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'était pas seulement l'affaire des gouvernements mais de tous les citoyens du monde. Quatre organisations avaient donc uni leurs forces pour organiser un " Sommet mondial des défenseurs des droits humains " au cours duquel les défenseurs des droits humains du monde entier se sont réunis à Paris pour célébrer le 50ème anniversaire de la Déclaration universelle et de son adoption et pour commencer le travail sur un plan d'action pour assurer son application.

À la lecture du texte de la déclaration du Sommet de 1998, il est déprimant de constater qu'à quelques changements mineurs près, il pourrait facilement être appliqué à la situation actuelle. A l'époque, tout en se félicitant de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies et du fait qu'un nombre croissant d'organisations et d'individus étaient impliqués dans le travail en faveur des droits humains, les défenseurs des droits humains réunis au Sommet mondial ont noté que le mépris et le mépris des droits humains restent la réalité quotidienne dans laquelle de nombreuses personnes vivent et que les violations des droits humains prennent des formes toujours plus variées et complexes, impliquant un nombre croissant d'acteurs, notamment économiques dans un contexte de mondialisation. Ils ont également dénoncé l'incapacité des Etats à lutter contre l'impunité, qui constitue l'un des principaux obstacles au plein respect des droits humains et qui continue à entraver le travail des défenseurs des droits humains.

L'objectif fixé par les organisateurs du Sommet de 2018 est que " dans 20 ans, une nouvelle génération de défenseurs des droits humains regarde en arrière

et considère cet événement comme marquant la transition vers un nouveau paradigme pour aborder la sécurité et la protection des DDH ". Les déclarations et les mécanismes de l'ONU ainsi que les conférences internationales peuvent être des outils utiles à cet égard ; cependant, pour que les défenseurs des droits humains puissent enfin accomplir leur travail sans craindre la répression et la violence, les efforts concertés des organisations et mouvements de la société civile forts à travers le monde seront nécessaires afin de garantir un renversement de l'équilibre actuel du pouvoir qui favorise dans de nombreux pays les élites économiques et politiques puissantes, leur permettant de violer impunément les droits humains des personnes qui travaillent pour le respect des droits humains et contribuent à une société plus juste et plus démocratique.

Julie Smit, membre de l'ASTM



Ben Ramos en visite chez l'ASTM en 2016.

Photo : Richard Graf

Qu'est-ce qu'un-e défenseur-e des droits humains ? Entretien croisé entre le Luxembourg, le Guatemala et le Sénégal

L'année 2018 marque l'anniversaire de la déclaration universelle des Droits de l'Homme (70ème) et celui de la déclaration des défenseur-e-s des droits humains (20ème). Dans le cadre de ces anniversaires, nous voulons réfléchir à ce qu'est un-e défenseur-e des droits humains. Dans le dernier Brennpunkt Drëtt Welt dédié à l'Amérique latine, Fidel Ernesto Narváez, activiste nicaraguayen, l'avait défini ainsi : « chaque habitant d'un quartier, d'une municipalité ou d'un village est un militant des droits humains ». Nous avons donc demandé à des experts au Guatemala, Sénégal et Luxembourg de nous donner leur vision sur les défenseur-e-s afin de mieux comprendre et valoriser leur travail.

Entretiens réalisés par Magali Paulus

L'entretien croisé a été réalisé avec:
Fabienne Rossler, secrétaire générale de la Commission consultative des Droits de l'Homme au Luxembourg
Ronaldo Galeano, défenseur de défenseurs des droits humains au sein du Comité d'unité paysanne (CUC) au Guatemala
Oumar Sow, coordinateur GCAP au Sénégal

Qu'est-ce qu'un-e défenseur-e des droits humains ?

Fabienne Rossler – Les défenseurs des droits humains (DDH) sont des individus ou des groupes, bénévoles ou professionnels, qui, par des moyens pacifiques, s'engagent en faveur de la promotion et la protection des droits humains de tout un chacun. Ce sont, e.a., des journalistes, avocats, militants de la société civile, des ONG ou des syndicats. Les DDH enquêtent sur des cas de violations de droits humains, apportent une aide aux victimes de ces violations et luttent contre l'impunité.

Au Luxembourg, on retrouve un certain nombre d'organisations actives dans le domaine des droits humains, d'autres

s'engagent dans le domaine humanitaire et le développement durable. Toutes ces organisations tombent sous le champ de la Déclaration des Nations Unies sur les DDH. Les institutions nationales de droits de l'Homme, comme la Commission consultative des Droits de l'Homme, qui sont indépendantes, ainsi que leur personnel, sont également reconnus comme DDH.

Ronaldo Galeano – C'est une personne qui, directement ou par l'intermédiaire d'une organisation, identifie les droits humains comme une plateforme solide pour une coexistence humaine pacifique et digne, reconnaît la Déclaration universelle des Droits de l'Homme comme fondement du développement des droits humains et promeut et défend ces droits pour elle-même et pour autrui.

Oumar Sow – Un-e défenseur-e des droits humains est une personne vivant avec un groupe de personnes dans un espace géographique bien déterminé auquel il appartient et régi par des règles, des lois, des coutumes et des normes sociales. Il ou elle émerge du lot en tant qu'activiste pour porter le combat contre l'injustice sociale dont sont victimes les populations au regard de leurs droits. C'est une personne engagée et déterminée à lutter avec et pour les popula-

tions dont les droits sont bafoués.

Quels sont ses combats, ses limites, ses dangers ?

RG – Les DDH luttent pour obtenir des conditions de vie plus équitables, ils ou elles sont généralement identifiés-e-s par secteur, ce qui ne les empêche pas de promouvoir les droits humains en général. Par exemple, dans le cas des communautés autochtones, leurs priorités sont axées sur la récupération du territoire, le respect des éléments de la nature et la sécurité alimentaire. Dans d'autres cas, les défenseur-e-s se concentrent sur la recherche de la vérité et l'application de la justice ou sur l'élimination de la discrimination et de la violence contre les femmes, pour ne citer que quelques-uns des secteurs.

Au Guatemala, les défenseur-e-s des droits humains sont confronté-e-s à divers types de risques, en partie parce que l'idée fautive selon laquelle les droits humains « défendent les criminels » a été semée et entretenue, et les secteurs militaires ont même insufflé fortement l'idée que ces droits sont fondés sur des idéologies de gauche ou communistes et anti-chrétiens. Ce type de discours loin de la réalité est encouragé par les gouvernements, ex-militaires, et par les sociétés marchandes dédiées à



Ronaldo Galeano



Fabienne Rossler



Oumar Sow

l'expansion des monocultures d'huile de palme et de canne à sucre, ou à l'exploitation des minéraux, c'est-à-dire que les intérêts économiques et commerciaux cherchent à prévaloir sur les droits des peuples et des individus. Ils n'hésitent pas à utiliser toutes sortes de mécanismes pour entraver la défense des droits, allant du recours à des actions criminelles non fondées pour demander l'arrestation de DDH, à l'intimidation, au contrôle,

aux écoutes illégales, aux menaces et aux meurtres.

OS – Ses combats sont le plus souvent orientés vers la défense des intérêts des minorités, des personnes vulnérables ou des communautés dont les droits dans tel ou tel domaine ne sont pas respectés et peuvent impacter gravement sur la bonne marche de la vie de ces catégories d'individus. Ses limites se trouvent dans le fait qu'il ou elle ne dispose pas

d'assez de moyens financiers et de soutiens moraux pour mener à bien sa mission qui consiste à peaufiner des stratégies risquées pour protéger les victimes. En outre, ses adversaires dans le champ d'exécution sont puissants, ce qui constitue notamment un frein pour l'exercice de son combat. Sa vie au quotidien est exposée à des dangers tels que la corruption, l'intimidation, l'incarcération voire même l'assassinat.

FR – Lors de l'adoption de la Déclaration en 1998 on aurait pu croire que le 21e siècle serait plus propice pour les droits de l'Homme. Or, malgré les grands progrès normatifs accomplis en matière de protection des droits de l'Homme, on a pu observer en Europe une forte réduction de l'espace civique et démocratique, des représailles croissantes à l'encontre des DDH, notamment ceux qui défendent les droits des migrants et des réfugiés, les personnes LGBTI et d'autres groupes vulnérables. On assiste à la mise en place d'un arsenal législatif, accompagnée de coupes budgétaires, qui limite considérablement les activités d'organisations de défense des droits humains, notamment en Europe de l'Est. Très souvent la menace terroriste et la sécurité nationale sont utilisées pour entraver le travail des défenseurs. Les femmes défenseurs des droits humains sont fréquemment la cible de harcèlements, voire de violations de leurs droits, notamment celles qui mènent des actions liées au genre. Les attaques sur internet contre des DDH, surtout féminins, sont systématiques. Au Luxembourg, nous observons une attitude positive à l'égard de la promotion des droits humains et donc aussi par rapport à la protection des DDH. Ils ne se trouvent pas dans une situation de contrainte de la part du pouvoir politique, leurs droits quant à la protection et promotion des droits fondamentaux étant respectés.

Comment devient-on DDH ?

FR – Comme le dit l'article premier de la Déclaration « Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international. » Un DDH se définit surtout par ses actions, qui visent à améliorer la situation des droits humains pour certaines personnes ou groupes de personnes. Il suffit de s'engager, par exemple, au sein d'une

organisation de défense des droits de l'Homme. Aucune qualification n'est requise.

RG – Le point de départ est l'auto-identification avec les droits humains et l'auto-reconnaissance en tant que défenseur ; cependant, ce sont les actions qui définissent un défenseur ; la cohérence entre le discours et la pratique quotidienne, ainsi que l'engagement à la promotion de la dignité et à l'élimination des inégalités et des injustices.

OS – Un DDH requiert certaines notions et/ou qualités ; il faut : être une personne exemplaire reconnue par les populations pour son sérieux, capable de distinguer les causes justes des causes injustes, avoir de la volonté, du courage, de l'abnégation, de l'endurance, une capacité d'analyse des situations, le sens de l'écoute, du dialogue, de la négociation tout en privilégiant l'intérêt général au détriment de l'intérêt particulier et être actif ...

Pourquoi et comment faut-il protéger les DDH ?

OS – Ils doivent être protégés parce qu'ils sont exposés à des dangers énormes par rapport au combat qu'ils mènent. Les dossiers des communautés qu'ils défendent sont hypersensibles et renferment des enjeux socio-économiques et politiques d'une importance capitale et stratégique ; ce qui fait qu'ils subissent des menaces de toute sorte ainsi que leurs proches et familles afin qu'ils abandonnent le combat pour le respect des droits des populations. Concernant leur protection, il faut mettre en place des mécanismes qui commencent à se développer dans les pays avec les organisations de la société civile leur permettant de mener leur combat de façon convenable. Il faudrait également l'implication de davantage d'entités sous-régionales, régionales dans tous les continents ainsi que de l'ONU par le biais de son Conseil des droits de l'Homme

pour garantir la sécurité des DDH et de leur famille. Utiliser les réseaux sociaux, les médias en ligne et les médias traditionnels (télés, radios, journaux) pour communiquer sur la situation des DDH leur permettrait notamment de mutualiser leur force au-delà de leur frontière pour faire face aux menaces et éventuellement aux persécutions. Commettre et/ou mettre en place un pool d'avocats qui va se charger de les défendre s'ils sont exposés à des persécutions ou à des poursuites judiciaires dues à des plaintes. Travailler en synergie avec les organisations non gouvernementales spécialisées dans la défense des droits de l'homme pour une meilleure prise en charge de leurs intérêts et la vulgarisation des bonnes pratiques issues de leur combat pour qu'elles soient connues par toutes et tous.

RG – Bien que la responsabilité principale de la promotion et de la défense des droits humains incombe aux États, les DDH assument un rôle qui contribue grandement à cette tâche, et dans les cas où les États contreviennent à cette responsabilité ou ne la respectent pas, le travail des DDH devient plus important parce que ce sont eux qui exigent que l'État s'exécute et prennent des initiatives exemplaires dans la société, luttent contre le caractère arbitraire, font connaître les droits et garanties juridiques qui existent pour exiger leur plein exercice. Les DDH doivent d'abord se protéger en reconnaissant à tous les niveaux de l'État l'importance du travail qu'ils accomplissent, ce qui renforcera le respect de leur travail dans la société. Cela passe aussi par un cadre normatif qui garantit pleinement l'exercice du droit de défendre les droits ; la mise en œuvre de mesures de protection en cas de risque et une enquête pénale adéquate des faits contre eux ; la certitude de la sanction peut en soi être une mesure de protection car elle est un élément fondamental pour dissuader les agresseurs des défenseur-e-s des droits humains.

FR – Les DDH jouent un rôle prépondérant dans la protection et la promotion des droits humains et prennent, pour ce faire, des risques considérables. Il va de soi qu'ils doivent être protégés efficacement par la loi. L'obligation de protéger celles et ceux qui défendent les droits humains incombe en premier lieu aux États. Le mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme permet également de protéger les défenseurs. Les institutions nationales de droits de l'Homme ont elles aussi la possibilité de soutenir le travail des défenseurs.

Quelle expérience concrète voulez-vous partager ?

FR – De façon générale nous observons que la cause des droits humains prend de plus en plus de place dans les débats au Luxembourg, mais il est vrai que beaucoup reste à faire. Le fait que le Luxembourg soit candidat au Conseil des droits de l'homme pour 2022-2024 montre toutefois l'engagement du gouvernement luxembourgeois en matière de droits de l'Homme. Dans ce contexte, on peut saluer la volonté exprimée par le Ministre des Affaires étrangères, lors de la visite à Luxembourg en juin 2018, de Michel Forst, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, d'appuyer concrètement les DDH dans le monde, notamment à travers la participation à des mécanismes de protection comme le projet Shelter Cities et par des efforts de renforcement des capacités et de mise en réseau de la société civile qui lutte pour défendre les droits humains.

RG – L'utilisation de mécanismes de protection régionaux est devenue une bonne pratique au Guatemala. En 2011, des expulsions violentes ont été signalées dans la vallée du Polochic, dans les départements d'Alta Verapaz et d'Izabal, contre les communautés

autochtones mayas q'eqchi's, qui sont restées sans protection et sans aucune garantie de leurs droits. Ces expulsions ont créé une situation humanitaire grave et des mesures de précaution ont été demandées à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH). La même année, la CIDH a demandé à l'État guatémaltèque de garantir la sécurité, la vie, la nourriture et un abri pour les familles expulsées. Malgré ce qui précède, et face au non-respect des mesures par l'État, les communautés expulsées accompagnées par le Comité d'unité paysanne (CUC) et d'autres communautés à travers le pays ont effectué la marche des indigènes et paysans en 2012. Cette marche qui a commencé dans la vallée du Polochic a mis en lumière ce cas et d'autres liés aux communautés autochtones dans d'autres régions. Face à cette mobilisation, l'État du Guatemala s'est engagé à fournir des terres aux familles expulsées, dont le nombre s'élève à 769. Cet engagement a été pris dans le cadre du respect des mesures de précaution et actuellement, même si c'est à un rythme lent, la terre a été remise à 355 familles. C'est ainsi que les défenseur-e-s du territoire ont réussi à se réinstaller sur leurs terres ancestrales et que les droits humains peuvent se traduire par des conditions de vie dignes et l'accès à des possibilités de développement communautaire.

OS – L'expérience que nous voulons partager, c'est l'accaparement des terres dont sont victimes les communautés avec l'avènement de la crise alimentaire mondiale de 2008 qui a provoqué une inflation des prix et la forte mobilisation de la société civile auprès des collectifs mis en place par les victimes. L'histoire de la localité de MBAAN, de FAANAY et de SANGALKAM au Sénégal a été un moment riche d'enseignements pour les défenseurs des droits humains qui se sont mobilisés comme un seul homme pour s'opposer au bradage du foncier agricole à des multinationales au détriment des paysans qui n'ont pas

d'autres sources de revenus en dehors des produits issus des exploitations familiales. Ces événements malheureux avaient occasionné la mort d'hommes à FAANAY et SANGALKAM poussant alors les autorités à l'époque, à mettre un terme à l'affectation des terres aux multinationales. Mais, jusqu'à présent, les DDH ne baissent pas la garde pour la protection des intérêts des ayants droits face au phénomène de spoliation des terres qui continue à se développer à des degrés différents. Pour ces différentes luttes, des DDH ont perdu leur emploi du fait des pressions venues du sommet à l'endroit de leurs employeurs. Ils ont également subi des menaces qui ne les ont pas poussés à faiblir et abandonner le combat pour rétablir la justice. Les organisations de la société civile ont aussi pour mieux assister les DDH, mis en place des cadres et plateformes dans lesquels, il existe des mécanismes de veille et d'alerte nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux pour mieux accompagner les défenseurs des droits humains et renforcer leur combat en mettant l'accent sur la formation, la sensibilisation, le plaidoyer et la dénonciation des différentes attaques dont ils font objet.

Devenir ou être un DDH n'est pas toujours un choix de carrière, mais trop souvent une nécessité qui surgit dans des contextes de violations des droits humains où il s'avère tout simplement humain de s'exprimer et de défendre les droits spoliés. Dans le cadre de la protection des DDH, des ONG de développement et DH actives au Luxembourg ont constitué un groupe de travail informel. Vous pouvez suivre leurs actualités sur leurs sites respectifs. Vous pouvez également signer la pétition contre la criminalisation de la solidarité en Europe : <http://www.weareawelcomingeurope.eu/fr/> ainsi que la pétition d'Amnesty pour la protection des DDH par le Luxembourg : https://www.amnesty.lu/aux-cotes-des-defenseur-e-s/#.W_Lgt-hKjcs.



Photo : Protection International

Protection collective des défenseurs des droits humains

Protection International (PI) est une organisation internationale à but non lucratif qui soutient les défenseurs des droits humains (DDH) à travers des programmes de protection complets. PI représente le droit de toute personne de défendre les droits humains individuellement et collectivement, sans crainte de menaces ou d'attaques. Dans le cadre du 20ème anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains, PI a lancé une campagne intitulée #CommunitiesareHRDs, appelant à la reconnaissance nécessaire depuis longtemps de la dimension collective du travail de défense des droits humains.

Protection International

Etant donné que les défenseurs des droits humains (DDH) agissent la plupart du temps en groupe, avec leurs communautés et à travers des réseaux, leur protection ne devrait pas se limiter à des mesures de protection individuelle. Nous devons aller au-delà de la dimension individuelle des DDH

et proposer des politiques qui créent un environnement favorable au droit de défendre les droits humains.

Les défenseurs des droits humains (DDH) ne travaillent généralement pas seuls, mais en groupes, en association avec d'autres, dans des mouvements sociaux, en construisant des réseaux collectifs et en se soutenant mutuellement. Le fait d'axer les mécanismes de protection

sur la protection individuelle limite l'impact des mesures à un nombre très restreint de défenseurs, tout en ignorant la dimension collective du travail de défense des droits humains, ce qui peut même miner les processus et la dynamique collectifs des groupes et communautés qui travaillent ensemble pour les causes des droits humains. En même temps, nous voulons souligner que la protection, qu'elle soit individuelle ou collective, sera toujours relationnelle,

car la protection d'un défenseur dépendra des actions d'autres personnes. Par conséquent, les mesures de protection individuelle doivent également tenir compte de l'environnement dans lequel le défenseur travaille, de ses proches, de ses collègues, etc.

Qu'entendons-nous par protection collective des défenseurs des droits humains ?

Nous entendons par protection collective un ensemble de stratégies, de mesures et d'actions visant à protéger à la fois un acteur collectif (une organisation, une communauté, un groupe) et les individus qui en font partie, et qui sont ou peuvent être en danger en raison de leurs activités de défense des droits humains. Ainsi, la protection collective va au-delà de la protection des chefs de communauté ou de groupe qui peuvent être, en principe, la cible principale des attaques. Elle va également au-delà de l'octroi de mesures de sécurité individuelles à chaque membre d'un groupe ou d'une communauté.

La protection collective implique un changement d'état d'esprit lorsque l'objectif est d'apporter une réponse de protection plus globale et durable.

C'est-à-dire, favoriser un environnement favorable au droit de défendre les droits humains.

La protection collective des DDH va de pair avec le renforcement des mouvements sociaux et du tissu social. En même temps, la protection collective est profondément liée aux spécificités du contexte local, des groupes ou communautés et de leurs capacités internes de résistance.

Les groupes et les communautés peuvent-ils être identifiés comme des défenseurs des droits humains ?

La "Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir

Afin d'assurer que les besoins spécifiques de protection des groupes et des communautés soient également pris en compte, les programmes de protection doivent s'orienter vers un changement de discours où le but de la protection n'est pas d'assurer la sécurité des défenseurs en danger (approche individuelle), mais de garantir le droit de chacun à défendre les droits humains (une approche collective).

et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus" (souvent abrégée en Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains) n'a pas établi de définition spécifique de qui est ou peut être un défenseur des droits humains (DDH). Cependant, tant dans son titre que dans son préambule, qui fait référence aux "individus, groupes et associations contribuant à l'élimination effective de toutes les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples et des individus", la Déclaration reconnaît explicitement la dimension collective de la défense des droits humains.

Cette définition large établit la norme internationale selon laquelle les défenseurs des droits humains peuvent être des individus mais aussi des groupes ou des associations, ce qui englobe également les communautés et les réseaux.

Cependant, dans la pratique, le paradigme dominant de la protection des défenseurs des droits humains s'est clairement concentré sur la protection des individus. La plupart des programmes de protection, tant au niveau international que national, sont basés sur un ensemble de mesures destinées à assurer la sécurité d'une personne donnée qui peut être en danger du fait de son travail dans la défense des droits humains.

Le manque d'accent mis sur les groupes, les communautés ou les réseaux conduit

à des récits de protection qui minimisent, voire négligent, la dimension collective de l'action en faveur des droits humains, ignorant ainsi l'existence de risques de nature collective qui ne peuvent être traités par des mesures individuelles.

Afin d'assurer que les besoins spécifiques de protection des groupes et des communautés soient également pris en compte, les programmes de protection doivent s'orienter vers un changement de discours où le but de la protection n'est pas d'assurer la sécurité des défenseurs en danger (approche individuelle), mais de garantir le droit de chacun à défendre les droits humains (une approche collective).

Pourquoi est-il important de promouvoir une approche collective dans la protection des DDH?

Les causes profondes et les luttes des défenseurs des droits humains sont de nature collective, car ils revendiquent normalement des droits qui sont pertinents pour les groupes, les communautés et, en fin de compte, pour la société entière. En outre, les défenseurs des droits humains travaillent rarement en tant qu'individus mais évoluent en tant que membres de groupes, c'est-à-dire de communautés, d'organisations de base, d'ONG, ou de mouvements sociaux moins structurés et informels.

Ce travail collectif entraîne des risques collectifs, c'est-à-dire que chaque fois qu'un DDH est attaqué, c'est toute sa communauté ou son groupe qui est affecté. Les menaces et les attaques ont un impact collectif même lorsque la cible n'est qu'une seule personne. C'est pourquoi la protection est mieux assurée par le travail collectif et relationnel effectué par les DDH. Un tissu social plus fort permet aux défenseurs des droits humains de mieux défendre leurs droits, améliorant leur capacité à réagir aux attaques et aux menaces grâce aux réseaux de solidarité et de protection.

Problèmes dérivés de l'individualisation prédominante des défenseurs des droits humains dans les récits actuels

La protection individuelle des défenseurs des droits humains se concentre sur la fourniture de mesures aux personnes individuelles qui sont en danger en raison de leur travail dans le domaine des droits humains. Les mesures telles que les subventions d'urgence, les programmes de réinstallation, les alertes et les indemnités d'urgence sont fondées sur des évaluations individuelles des risques et ont pour principal objectif d'assurer la sécurité (et la visibilité dans le cas des indemnités) des défenseurs individuels.

Très souvent, les défenseurs auxquels ces mesures de protection individuelle sont accordées sont les dirigeants de mouvements, de communautés ou de groupes ciblés par des acteurs étatiques ou non étatiques dans le but d'arrêter ou d'entraver leur travail de défense des droits humains. Cependant, les actions de ces défenseurs sont souvent partagées avec d'autres membres de leur communauté, des membres de leur famille, des collègues ou d'autres alliés du réseau. Un modèle de protection individuelle ne tient pas compte de cette dimension collective de la défense des

droits humains, qui peut entraîner un certain nombre de problèmes. Premièrement, lorsque l'accent est mis uniquement sur les défenseurs des droits humains individuels, la défense des droits humains est diluée car l'accent est mis sur la personne, et pas tant sur la cause qu'ils défendent. Il semble que nous reconnaissons le courage d'individus exceptionnels et courageux, et non les actions ou les droits qu'ils défendent avec d'autres personnes. Il en résulte un manque de reconnaissance des efforts collectifs des groupes et des communautés qui font face à des menaces visant à entraver précisément cet effort collectif.

Deuxièmement, les mesures de sécurité individuelles ne tiennent pas compte du fait que les menaces peuvent également affecter les membres de la famille, l'organisation et/ou la communauté des défenseurs des droits humains, laissant une partie considérable de

la communauté des défenseurs sans protection. De plus, le fait de se concentrer sur l'histoire personnelle de l'individu au lieu de donner de la visibilité aux causes profondes de ces luttes peut perturber la communauté elle-même, en éloignant de facto l'individu de la communauté.

Enfin, une approche basée sur l'individu peut également avoir un impact contre-productif pour les DDH individuels, en ce sens qu'elle peut contribuer à augmenter les risques pour les individus eux-mêmes, car l'amélioration de leur profil peut en faire une cible plus valable à éliminer. En outre, des mesures de sécurité telles que la mise à disposition de gardes du corps ou de véhicules blindés peuvent également interférer avec le travail du DDH bénéficiaire.

Malgré ces problèmes, la protection collective ne peut se substituer entièrement à la protection des individus



Photo : Protection International

La protection collective est profondément liée au renforcement du tissu social du groupe ou de la communauté, à l'augmentation de leur visibilité et de leur espace de travail, et au développement de leurs capacités à défendre leurs droits en tant que groupe.

qui en font partie, car il y a toujours une dimension individuelle du risque qui doit être prise en compte. Ainsi, les mesures individuelles et collectives devraient être les deux faces d'une même médaille afin que la protection s'étende à toutes les personnes impliquées dans la défense des droits humains, et pas seulement à un nombre limité de défenseurs.

Éléments clés des stratégies de protection collective

La protection collective exige de travailler sur des stratégies de protection dont le but ultime est d'assurer un environnement favorable à une communauté ou à un groupe de défenseurs pour qu'ils puissent défendre leurs droits en toute sécurité. Une stratégie de protection collective devrait viser à améliorer la capacité du groupe ou de la communauté à répondre au risque et à faire face aux menaces (accroître leur résilience en tant que groupe), tout en veillant à ce que le groupe ou la communauté soit en mesure de défendre leurs droits sans crainte des menaces ou des attaques (accroître leur espace de travail collectif).

Mesures visant à renforcer le groupe ou la communauté

La protection collective est profondément liée au renforcement du tissu social du groupe ou de la communauté, à l'augmentation de leur visibilité et de leur espace de travail, et au développement de leurs capacités à défendre leurs droits en tant que groupe. Voici quelques exemples d'éléments de protection collective : accroître la capacité de la communauté à atteindre les réseaux

locaux, nationaux et internationaux en tant qu'outil de protection ; renforcer la présence organisationnelle et institutionnelle de la communauté ou du groupe et développer des canaux de communication et de dialogue avec les autorités locales et nationales ayant le devoir de protéger ; fournir des espaces et infrastructures sûrs qui garantissent que le groupe ou la communauté peut se réunir et s'organiser en sécurité ; protéger la communauté ou ses biens comme les cultures, écoles, bâtiments communautaires ; ressources pour le soin psychosocial et formation au bien-être et au soin mutuel dans le groupe ; et entraîner des communautés et groupes pour signaler des menaces et attaques sans risques supplémentaires.

Mesures visant à accroître leur espace de travail collectif

La protection des défenseurs des droits humains ne consiste pas seulement à renforcer leurs capacités ou le tissu social d'un groupe. Les actions politiques qui aident à légitimer les défenseurs des droits humains collectivement sont indispensables pour décourager les attaques. Ainsi, la protection collective exige une action politique décisive visant à obtenir la reconnaissance publique des groupes et des communautés de défenseurs des droits humains, à légitimer leur travail et à augmenter les coûts des attaques pour le groupe. Pour ce faire, les autorités de l'État devraient notamment prendre les mesures suivantes : diffusion de déclarations de tolérance zéro à l'égard des attaques ; reconnaissance et mise en exergue du droit des groupes et communautés à

la liberté d'expression, d'association et de réunion ; identification et visibilité publique des cas emblématiques de groupes et communautés qui s'organisent pour défendre leurs droits ; engagement à mettre fin à l'impunité comme élément clé pour dissuader les auteurs de violations ; suivi périodique de la situation des communautés et groupes à risque ; contacts et visites périodiques des autorités nationales et locales aux groupes, communautés et risques.

Conclusion

La protection des défenseurs des droits humains ne devrait pas seulement viser à assurer la sécurité des défenseurs individuels. L'objectif ultime de la protection devrait être de garantir un environnement sûr et propice au droit de défendre les droits humains.

Pour y parvenir, nous devons repenser et élargir les mécanismes et les politiques actuels et inclure des mesures qui contribuent à accroître la résilience des groupes et des communautés, tout en augmentant leur espace de travail collectif pour défendre collectivement les droits sans craindre les menaces ou les attaques.

Protection International
<https://www.protectioninternational.org/>

Les héros de l'environnement: Interview avec Elisabeth Schneider

En visite au Luxembourg sur invitation d'Etika asbl, la journaliste française Elisabeth Schneider a présenté en novembre son livre "Les héros de l'environnement".

Pourquoi avez-vous décidé d'écrire ce livre? Qui sont ces héros de l'environnement?

On entend sans cesse parler de la disparition de la biodiversité et du changement climatique mais il faudrait aussi se rendre compte que les personnes qui essaient d'éviter la destruction des écosystèmes et qui veulent protéger les forêts et les rivières, se font tuer, harceler, mettre en prison illégalement ou enlever alors qu'elles défendent ce qui nous permet de survivre sur la terre.

Les assassinats de défenseurs environnementaux ne cessent d'augmenter chaque année. A quoi est due cette évolution inquiétante?

Ce qui explique qu'on tue toujours davantage ceux qui se mettent en travers des multinationales qui veulent exploiter les ressources de la planète ce sont l'extractivisme et la pénurie de ces ressources. Moins il y a des ressources disponibles, plus les entreprises s'affolent pour faire main basse sur ce qui reste sans partager avec les populations des pays dans lesquelles ces ressources se trouvent. Le plus souvent, les grosses compagnies extractives ont les moyens de faire en sorte que les gouvernements de ces pays leur accordent des privilèges illégaux et créent un régime d'impunité pour ceux qui sur ordre de ces entreprises assassinent les personnes qui essaient d'empêcher une exploitation et un véritable pillage des ressources.

On accuse souvent les défenseurs environnementaux de s'opposer au développement de leur propre pays. Il y a une stigmatisation de leur travail. Faut-il revoir le concept même de développement?

Il faut probablement revoir le concept même de développement, sachant que ceux qui s'opposent sur place au développement qu'on leur impose sont le plus souvent des autochtones qui ont eux géré parfaitement ces ressources pendant des millénaires. C'est nous qui avons à apprendre d'eux et non l'inverse.

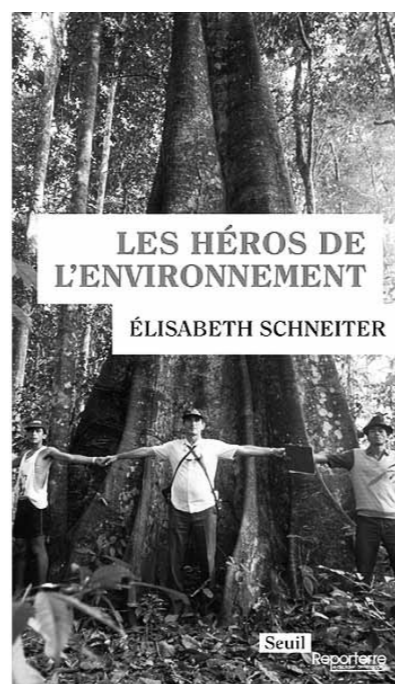
Les défenseurs environnementaux se retrouvent dans la plupart des cas face à de grandes multinationales, qui ont un pouvoir économique et politique énorme. Le combat n'est pas égal. Comment peut-on rééquilibrer les forces de pouvoir ?

Tout ce que la société civile occidentale peut faire est extrêmement important dans la mesure où elle dispose encore d'un cadre plus ou moins démocratique et de libertés que d'autres pays n'ont pas. En même temps, les risques qu'on court à commencer des manifestations et même des manifestations « disruptives » comme on les nomme maintenant sont beaucoup plus raisonnables en Europe par exemple qu'en Amérique latine. Par exemple, en Angleterre il y a un nouveau mouvement qui s'appelle « Extinction rebellion » et qui essaye de lancer d'autres formes de manifestations en

espérant qu'elles auront plus de succès que celles qui depuis 50 ans n'ont pas apporté de réel changement dans la gouvernance.

Le récent rapport du groupe de travail international sur le changement climatique tire la sonnette d'alarme. Dans ce contexte, pourrions-nous espérer plus de reconnaissance et plus de soutien dans le futur pour le travail des défenseurs environnementaux ?

Je ne sais pas ce qu'on peut espérer. Mais quand il n'y a plus d'espoir c'est là que commence l'action. Il faut agir parce que c'est nécessaire.



Frauen leisten Widerstand

Die Welt feiert in diesem Jahr den 70. Geburtstag der Allgemeinen Erklärung der Menschenrechte. Dieses außergewöhnliche Dokument, das am 10. Dezember 1948 von der Generalversammlung der Vereinten Nationen angenommen wurde, vereinte die internationale Gemeinschaft auf nie dagewesene Weise. Als erste Grundrechte-Charta, die für alle Menschen gilt, sollte sie sich als schlagkräftiges Mittel gegen die Ungerechtigkeit in der Welt erweisen.

Sieben Jahrzehnte später können wir beobachten, wie eine schwache Weltwirtschaft aufgeblasene Führungsfiguren hervorbringt, die sich mit Macho-Getue, Frauen- und Homofeindlichkeit sowie Rassismus als „harte Kerle“ inszenieren. Das erinnert an den Aufstieg des Faschismus in den 1930er Jahren, dem eine Weltwirtschaftskrise vorausging und der im Grauen des Holocaust gipfelte. Die Allgemeine Erklärung der Menschenrechte und der darin enthaltene Grundsatz „Alle Menschen sind frei und gleich an Würde und Rechten geboren“ waren eine unmittelbare Reaktion darauf.

Kumi Naidoo

2018 erlebten wir, wie viele der „harten Kerle“ versuchten, diesen Gleichheitsgrundsatz, auf dem die Menschenrechtsnormen fußen, zu untergraben. Sie legten es darauf an, an den Rand gedrängte und schutzbedürftige Bevölkerungsgruppen zu verteufeln und zu verfolgen. Der Kampf um Gleichheit war in diesem Jahr jedoch da besonders laut und sichtbar, wo es um Frauenrechte ging.

Die mächtigen Stimmen der Frauen

Frauen führten den Kampf um die Menschenrechte 2018 weltweit an. In Indien und Südafrika gingen Tausende auf die Straße, um gegen die weit verbreitete sexualisierte Gewalt zu protestieren. In Saudi-Arabien und im Iran riskierten Aktivistinnen ihre Festnahme, als sie sich dem Fahrverbot und dem Kopftuchzwang widersetzen. In Argentinien, Irland und Polen gab es große Demonstrationen, die sich gegen repressive Abtreibungsgesetze richteten. In den USA, Europa und Japan nahmen erneut Millionen Frauen an Demonstrationen teil, die #MeToo-Aktivistinnen initiiert hatten, um gegen Frauenhass und sexualisierte Gewalt

zu protestieren. Im Nordosten Nigerias schlossen sich Tausende geflüchtete Frauen zusammen, die Gewalt durch Boko-Haram-Kämpfer und nigerianische Sicherheitskräfte erlitten hatten, und forderten Gerechtigkeit.

Frauen meldeten sich unglaublich machtvoll zu Wort. Die eindringlichen Rufe, Frauenrechte endlich zu respektieren, führten in Irland dazu, dass eine große Mehrheit der Bevölkerung für die Abschaffung des Abtreibungsverbots stimmte. In Saudi-Arabien erhielten die Frauen endlich das Recht, Auto zu fahren. In Island und Schweden wurden Gesetze verabschiedet, die Sex ohne Einwilligung der Beteiligten als Vergewaltigung einstufen. In den USA lösten Vorwürfe sexualisierter Übergriffe Schockwellen im patriarchalen Hollywood aus und brachten die jahrzehntelange Straflosigkeit ins Wanken.

Frauenrechte: Die harte Wirklichkeit

Dass sich Frauen immer stärker zur Wehr setzen, ist beeindruckend. Doch wir dürfen nicht vergessen, warum gerade sie so hart kämpfen müssen. Die nüchterne Wahrheit ist, dass viele Regierungen auch 2018 noch unverhohlenen politische Maßnahmen

und Gesetze unterstützten, die Frauen bevormunden und unterdrücken.

40 Prozent der Frauen im gebärfähigen Alter weltweit leben in Ländern, in denen die Möglichkeit eines Schwangerschaftsabbruchs stark eingeschränkt ist, und rund 225 Millionen haben keinen Zugang zu modernen Verhütungsmitteln. El Salvador weigerte sich 2018, trotz vielfältiger Initiativen und Proteste, vom absoluten Abtreibungsverbot abzurücken, und der argentinische Senat stimmte mit knapper Mehrheit gegen ein Gesetz, das einen Schwangerschaftsabbruch in den ersten 14 Wochen gestattet hätte. In Polen und Guatemala verlangten Abgeordnete erneut strengere Abtreibungsgesetze, während in den USA Mittelkürzungen für Kliniken, die Familienplanung anbieten, die Gesundheit von Millionen Frauen gefährdeten.

Geschlechtsspezifische Gewalt trifft in besonderem Maße Frauen, transgeschlechtliche Menschen und andere, die nicht den Geschlechternormen entsprechen. Diese Menschenrechtsproblematik wird von Politiker*innen aber nach wie vor ignoriert. Im Juli entschied Bulgarien, das Übereinkommen des Europarats zur Verhütung und Bekämpfung von



Photo: Marc Nozell cc-by-2.0

Women's rights are still human rights #WomensMarch #WomensMarch2018 #SenecaFalls #NY

Gewalt gegen Frauen und häuslicher Gewalt (Istanbul-Konvention) nicht zu ratifizieren, nachdem das bulgarische Verfassungsgericht es als „verfassungswidrig“ eingestuft hatte. Im August ratifizierte Luxemburg die Istanbul-Konvention als 33. Land. Doch obwohl sich inzwischen verhältnismäßig viele europäische Staaten dazu verpflichtet haben, diese Konvention einzuhalten, zeichnen die Statistiken immer noch ein düsteres Bild.

Berichten zufolge erlebt jedes zehnte Mädchen bis zum 20. Lebensjahr einen sexualisierten Angriff, gleichzeitig erkennt nur ein Drittel aller EU-Staaten Sex ohne Einwilligung als Vergewaltigung an. Frauen aus Konfliktregionen in Nigeria, Irak, dem Südsudan und Myanmar schilderten Amnesty International die furchtbare sexualisierte Gewalt, die sie erlitten haben. Oft waren Sicherheitskräfte

ihres eigenen Landes die Täter.

Weltweit erleben Frauen spezifische Menschenrechtsverletzungen, weil sie in mehrfacher Weise diskriminiert werden – zum Beispiel aufgrund ihrer sexuellen Orientierung, ihrer Geschlechtsidentität, ihrer ethnischen Zugehörigkeit, ihrer Hautfarbe oder ihres sozioökonomischen Hintergrunds. So sind in Somalia Frauen mit Behinderungen häufig von Zwangsverheiratung und häuslicher Gewalt betroffen. In Kanada werden indigene Frauen überdurchschnittlich oft Opfer von Gewalttaten – ihr Risiko, ermordet zu werden, ist sechsmal höher als für andere Frauen. Als Teil der Frauen- und Menschenrechtsbewegungen müssen wir die Auswirkungen dieser Mehrfachdiskriminierungen stärker in den Blick nehmen und dafür sorgen, dass die Stimmen der am stärksten ausgegrenzten Menschen Gehör finden.

Der Widerstand und die Protestaktionen von Frauen haben in Lateinamerika

und Europa reaktionäre Gruppen auf den Plan gerufen, die sich einer neuen Strategie bedienen, um menschenrechtliches Engagement zu bekämpfen. Feminist*innen und Aktivist*innen, die sich für die Rechte von Lesben, Schwulen, Bisexuellen, Trans- und Intergeschlechtlichen (LGBTI) einsetzen, sind in ihren Augen „Vertreter*innen einer Gender-Ideologie“, die eine existenzielle Gefahr für „Ehe und Familienwerte“ darstellen.

Diese Gruppen versuchen häufig, Frauen und LGBTI-Aktivist*innen, die sich für Menschenrechte stark machen, zum Schweigen zu bringen, zum Beispiel durch Hetzkampagnen in den sozialen Medien. Das bedeutet, dass Aktivist*innen jeglichen Geschlechts, die für Gleichberechtigung eintreten, zusätzlich noch darum kämpfen müssen, sich überhaupt äußern zu können.

Amnesty International hat 2018 eine Untersuchung zu Gewalt gegen Frauen

im Netz vorgelegt – eine der ersten Studien dieser Art. Sie bestätigt, was viele Frauen bereits wussten: Soziale Medien sind Segen und Fluch zugleich. Sowohl die entsprechenden Unternehmen als auch die Regierungen versagen auf ganzer Linie, wenn es darum geht, Nutzer*innen vor massiver Anfeindung in den sozialen Medien zu schützen. Dies führt vor allem bei Frauen zu Selbstzensur oder dazu, die Netzwerke ganz zu verlassen.

Gleichzeitig haben soziale Medien in manchen Teilen der Welt dazu beigetragen, dass Forderungen von Frauen nach mehr Gleichberechtigung am Arbeitsplatz größere Verbreitung fanden. Dieser Kampf, der nicht erst seit Jahrzehnten, sondern seit Jahrhunderten geführt wird, ging 2018 weiter, indem einmal mehr die Forderung erhoben wurde, Frauen endlich gleich zu entlohnen. Das Lohngefälle zwischen Männern und Frauen beträgt derzeit weltweit 23 Prozent. Frauen verdienen im Durchschnitt nicht nur weniger Geld als Männer für dieselbe Arbeit, sondern verrichten auch häufiger unbezahlte Arbeit und arbeiten öfter in informellen, unsicheren und unqualifizierten Jobs. Ein Hauptgrund für diesen Missstand sind soziale Normen, die Frauen und ihre Arbeit als minderwertig ansehen.

Ohne Gleichberechtigung am Arbeitsplatz werden Frauen weiterhin diejenigen sein, die den Preis für den verhaltenen weltwirtschaftlichen

Aufschwung bezahlen. Berichten zufolge gehen in Großbritannien die Sparmaßnahmen der vergangenen Jahre zu 86 Prozent zu Lasten von Frauen, da sie vielfach auf Sozialleistungen angewiesen sind.

Seit Menschengedenken herrscht in den meisten Gesellschaften ein Teufelskreis der Diskriminierung, der durch Geschlechterhierarchien und –normen aufrechterhalten wird. Die politische Teilhabe von Frauen ist unverzichtbar, um Gesetze abzuschaffen, die soziale und wirtschaftliche Ungleichheit festschreiben. Obwohl sich 2018 mehr Frauen als je zuvor für öffentliche Ämter zur Wahl stellten, geht der Fortschritt nur äußerst mühsam voran: Derzeit sind lediglich 17 Prozent aller Staats- und Regierungschefs und nur 23 Prozent aller Abgeordneten weltweit Frauen.

Chancen auf Veränderung im kommenden Jahr

Der 70. Geburtstag der Allgemeinen Erklärung der Menschenrechte bietet Gelegenheit zum Rückblick. Für die Frauen und Männer, die an ihrer Entstehung mitwirkten, war die Menschenrechtserklärung eine epochale Errungenschaft. Auf Drängen einer Frau, nämlich der indischen Delegierten Hansa Mehta, wurde Artikel 1 der Erklärung, der in der englischen Version zunächst „All men are born free and equal“ lautete, in „All human beings are

Dass sich Frauen immer stärker zur Wehr setzen, ist beeindruckend. Doch wir dürfen nicht vergessen, warum gerade sie so hart kämpfen müssen. Die nüchterne Wahrheit ist, dass viele Regierungen auch 2018 noch unverhohlen politische Maßnahmen und Gesetze unterstützten, die Frauen bevormunden und unterdrücken.

born free and equal“ abgeändert. Hansa Mehtas Befürchtung, Frauen könnten aus dem Menschenrechtsschutz ausgeschlossen werden, war berechtigt. Denn 70 Jahre später kämpfen wir immer noch darum, dass Frauenrechte als Menschenrechte anerkannt werden. Eine der dringendsten Aufgaben von Regierungen ist deshalb, das Übereinkommen zur Beseitigung jeder Form von Diskriminierung der Frau (CEDAW) zu erfüllen, diese internationale Grundrechte-Charta für Frauen auf nationaler Ebene umzusetzen und damit sicherzustellen, dass Frauen frei von Diskriminierung und Gewalt leben können.

Mit 189 Vertragsstaaten ist das CEDAW-Übereinkommen der am zweithäufigsten ratifizierte Menschenrechtsvertrag. Doch den politischen Lippenbekenntnissen der Regierungen müssen endlich Taten folgen. Wenn die unbestreitbare Zunahme frauenrechtlichen Engagements in diesem Jahr etwas beweist, dann, dass die Menschen Lippenbekenntnisse nicht länger akzeptieren. Das gilt auch für uns. Amnesty International wird sich 2019 noch stärker als bisher dafür einsetzen, dass Unterzeichnerstaaten ihre Vorbehalte gegen einzelne Artikel des CEDAW-Übereinkommens aufgeben und notwendige, mutige Schritte unternehmen, um die Rechte von Frauen in vollem Umfang zu gewährleisten. Wir müssen Frauenbewegungen mehr denn je unterstützen, die vielfältigen Stimmen von Frauen verstärken und für die Anerkennung unserer aller Rechte eintreten. Ich hoffe, Sie sind dabei!

Kumi Naidoo, Internationaler Generalsekretär von Amnesty International

« Les syndicats sont en droite ligne de la défense des droits humains »

Interview avec Jean-Claude Bernardini, membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Comment les syndicats s'engagent-ils en faveur des droits humains?

Tout d'abord un grand merci pour la formulation de la question. Je pense en effet qu'il faut non seulement parler de droits humains mais également agir au quotidien dans ce sens, plutôt que de se limiter comme communément d'évoquer les droits de « l'homme ».

Même si ce 10 décembre nous allons fêter le 70 anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, je pense qu'il serait effectivement grand temps, et non pas pour des raisons sémantiques, de remplacer hommes par humains.

Je tiens à rappeler que la première déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 suite à la révolution française ne s'appliquait tout simplement pas aux femmes mais uniquement au genre masculin. Depuis la déclaration de 1948 tout le monde est d'accord pour dire que le terme homme doit être interprété au sens générique et qu'il n'y a pas de discrimination de genre.

Je pense que ce serait encore plus clair si on le spécifiait dans le nom même. Il s'agit d'ailleurs ici d'une aberration de la langue française, car dans pas mal d'autres langues cette adaptation a été faite (ainsi en anglais on parle de « human rights », en allemand de « Menschenrechte », etc...).

Par exemple, le nouveau gouvernement du Luxembourg pourrait prendre une initiative et adapter le nom de la Commission consultative des Droits de l'Homme.

Ceci étant dit et pour revenir à la question initiale tout dépend de ce qu'on entend par droits humains. Si on se réfère à la définition donnée par les Nations Unis, alors on parle «...des droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune...» les fondements se trouvant dans la Charte de 1948, entretemps le socle des droits humains a été élargi pour y inclure des normes spécifiques concernant les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les minorités, les groupes les plus vulnérables, etc...

Les droits fondamentaux étant de nature civile, culturelle, politique, économique et sociale ; et donc ici nous nous retrouvons de fait dans ce qui constitue pour ainsi dire le travail quotidien des syndicats. Quand nous revendiquons des meilleures conditions de travail, quand nous nous engageons pour une amélioration des systèmes de protection sociale, quand nous manifestons pour plus de justice sociale et fiscale ici et partout ailleurs, quand nous revendiquons une globalisation à visage humain et durable, quand nous déclarons notre solidarité avec des travailleurs en lutte partout dans le monde ; nous sommes alors en droite ligne de la défense des droits des humains.

Dans ce contexte, quelles sont les actions menées par l'OGBL au Luxembourg et à l'étranger ?

Comme signalé il y a déjà notre travail quotidien dans les entreprises et les secteurs, où nous intervenons aux côtés de nos délégués pour défendre leurs conditions de travail. A côté de cela il existe tout une série d'organes et d'institutions nationales dans lesquelles nous sommes partie-prenante et qui interviennent directement sur les différents terrains (sécurité sociale, emploi, droit du travail, etc...).

Nous sommes également affiliés à diverses fédérations syndicales européennes et mondiales et de par ce fait indirectement impliqués dans des dossiers internationaux et actions de défense des droits humains.

En 2000 nous avons créé une ONG (ONG OGBL Solidarité syndicale) dont l'objet principal est de proposer des projets de développement économique, social, technique et culturel en faveur des pays en voie de développement. Notre volonté étant d'apporter une contribution concrète - même si elle est modeste - pour avancer ensemble vers un monde plus équitable et juste.

Notre premier grand projet intitulé Ghana Luxembourg Social Trust, consistait à promouvoir l'institutionnalisation et l'extension d'un système de protection sociale au Ghana et en particulier l'adhésion des femmes enceintes et de leur famille à

la sécurité sociale. Ce projet qui portait sur plus de 9 ans a été réalisé en étroite coopération avec l'OIT et vu son succès, le projet a été repris par l'Unicef afin d'être appliqué dans d'autres régions du Ghana.

Actuellement nous avons des projets au Cap Vert (création d'un Centre de formation économique et social permettant de consolider le syndicalisme et donc le statut des salariés au Cap Vert) ; en Bolivie (un

La liberté syndicale est un droit qui figure dans plusieurs instruments internationaux mais le combat semble loin d'être gagné. Quel est l'état des lieux? Quels sont les enjeux actuels?

D'après plusieurs études, la liberté syndicale est de plus en plus menacée dans de nombreux pays. Cette menace prend évidemment des formes horribles et extrêmes dans certains

depuis 2014 un indice annuel des droits syndicaux dans le monde, et force est de constater que sous l'influence débridée des multinationales et de l'ultralibéralisme les travailleuses et travailleurs dans le monde sont de plus en plus exposés à une réduction des droits démocratiques et confrontés à une croissance galopante des inégalités.

Une autre difficulté rencontrée dans divers pays réside dans le fait que le pouvoir en place crée des syndicats proches du régime ou des syndicats purement corporatistes avec l'intention claire et nette d'affaiblir les syndicats combattifs et indépendants.

Et au Luxembourg ?

Au Luxembourg nous sommes heureusement loin de ces tendances anti-démocratiques. Il faut néanmoins rester vigilants et garder en vue que divers pays européens ont récemment fortement diminués certains droits fondamentaux de négociation collective (par exemple l'Italie, le Portugal, l'Espagne

sans parler de la Grèce). Que dire alors de la France et de la fameuse loi « El Khomri » réformant le code du travail et permettant au gouvernement en place d'adopter des changements de loi par simple ordonnance.

Personnellement, ce qui me dérange et m'étonne toujours au Luxembourg c'est le fait que le code du travail parle toujours d'une délégation du personnel et non pas d'une délégation syndicale. Comme si le fait de ne pas l'énoncer



Photo : OGBL

projet en commun avec d'autres acteurs luxembourgeois appelé «Trabajo digno» qui permet de former et d'assister des salariés et demandeurs d'emploi dans la défense de leurs droits sociaux) ; un projet est en préparation au Burkina Faso avec l'objectif final de mise en place d'une mutuelle santé ; nos réflexions portent également sur d'autres projets dans d'autres pays.

pays (Turquie, Brésil, Chine, Indonésie) où des syndicalistes se font assassiner parfois en plein rue, enfermer en prison, sont exposés à d'innombrables menaces à leur intégrité physique ou à celles des membres de leur famille, etc... et dans d'autres endroits du monde où ces menaces sont plus subtiles.

Ainsi la CIS (Confédération Internationale des Syndicats) publie

D'après plusieurs études, la liberté syndicale est de plus en plus menacée dans de nombreux pays.

ferait oublier le fait syndical ; alors qu'une délégation du personnel sans soutien syndical et toute l'expertise qui va avec n'a quasiment aucun moyen d'aboutir à des résultats concrets.

Je pense qu'un des plus grands enjeux au Luxembourg consistera à lever les divergences entre syndicats et aller vers la création d'un syndicat unique qui pourra agir d'une seule voix dans l'intérêt de la défense des salariés.

Quelles sont les tendances mondiales au niveau des droits des travailleurs ?

La CIS soulève trois tendances principales dans son rapport de 2018 :

1. Un espace démocratique de plus en plus exigu notamment par la montée en puissance de régimes répressifs (Turquie, Bélarus, Égypte, Algérie), la poursuite de conflits armés (Burundi, Somalie, Libye, Palestine, Yémen, etc...) et le fait que divers pays ne parviennent plus à garantir des droits fondamentaux, comme le droit de s'organiser, de dénoncer ou de manifester (Brésil, Argentine, Espagne où deux syndicalistes ont été poursuivis en vertu d'une loi datant de l'ère de Franco...).

2. L'influence débridée des entreprises qui prennent de plus en plus de poids dans l'adoption de lois régressives du travail (ainsi la chambre du commerce américaine, l'Association européenne des entreprises, l'association des investisseurs étranger, le FMI ont mené des actions de pression dans ce sens en Moldavie, au Monténégro, en Roumanie, Grèce, Portugal, Libéria, etc...)

3. Un pouvoir législatif et des gouvernements régressifs en terme de droit du travail ; on parle ici notamment du Brésil, de la Chine, de l'Indonésie,

Actuellement, le nombre de défenseurs des droits humains assassinés ne cesse d'augmenter chaque année. Qu'en est-il des défenseurs des droits syndicaux ?

Toujours selon le rapport de la CIS des membres de syndicat ont été tués dans 10 pays en 2018 : Brésil, Chine, Colombie, Guatemala, Guinée, Mexique, Niger, Nigéria, Tanzanie et Turquie (dernier assassinat en date du 14 novembre du président du syndicat de l'industrie du Caoutchouc et des produits chimiques).

Le nombre de pays où des travailleurs ont été exposés à des meurtres, des violences physiques, des menaces de mort et des intimidations a considérablement augmenté, passant de 59 en 2017 à 65 en 2018. Rien qu'en Colombie 19 membres syndicaux ont été assassinés cette année.

Malgré des efforts collectifs pour améliorer les salaires et les conditions de travail, les travailleuses et les travailleurs sont de plus en plus victimes de la répression, d'actes d'intimidation et de discrimination. Aux Philippines, en Inde et au Bangladesh, la main-d'œuvre lutte toujours pour faire valoir son droit fondamental de s'associer librement et fait face à une violente opposition de la part des employeurs.

Le nombre de pays ayant arbitrairement arrêté et détenu des travailleurs est passé de 44 en 2017 à 59 en 2018. Quatre-vingt-sept pour cent des pays

ont violé le droit de grève.

À l'échelle mondiale, des changements néfastes s'opèrent au niveau des conditions de travail. Soixante-cinq pour cent des pays privent les travailleurs du droit de créer des syndicats et d'y adhérer, soit une hausse de 60 % en 2018.

À l'échelle mondiale, de plus en plus de travailleurs sont exclus de toute protection établie par les législations du travail, comme les 2,5 milliards de personnes qui travaillent dans l'économie informelle, les millions de travailleurs migrants, les personnes qui ont un travail précaire et celles qui travaillent pour des plateformes commerciales.

Les travailleurs et leurs syndicats sont les défenseurs des droits et des libertés, ils s'engagent pour renforcer le pouvoir d'achat, pour mettre un terme aux violations et à la cupidité des entreprises et en cela ils sont des défenseurs des droits humains. Il est grand temps de changer les règles au niveau mondial, pour une société plus équitable et juste.

Elections au Brésil: Fin de la démocratie brésilienne?

Mariana Affonso Penna¹

Lors de la Coupe du monde 2018, certains journaux internationaux ont observé avec surprise que le Brésil était un pays métis sur l'herbe mais blanc dans les gradins. Certes, le Brésil des pelouses correspond plus sûrement à l'ethnie prédominante du Brésilien depuis que les footballeurs sont à l'origine des classes populaires. Cependant, ceux qui pouvaient se permettre de regarder les matchs en Russie, surtout dans un contexte de crise économique, ont démontré plus clairement leur ascendance européenne, blanche, qu'un mélange ethnique typiquement brésilien.

Le Brésil n'a pas vécu un régime formel d'apartheid, de ségrégation raciale exprimée dans la législation. L'imposition de la domination s'est faite moins explicitement par des moyens presque purement économiques, par la perpétuation de positions sociales. Dans l'histoire récente, la période du régime militaire était emblématique non seulement en termes de maintien de la hiérarchie sociale, mais également de son approfondissement. Les inégalités se sont creusées de manière vertigineuse, créant des gouffres fondés sur un discours prétendant être un mal nécessaire au développement économique. Il fallait d'abord "faire pousser le gâteau" puis le partager.

Les années 1980 ont marqué la transition vers la démocratie. En dépit du chaos économique qui l'a rendu connue sous le nom de "décennie perdue", la "Constitution du citoyen" a été élaborée en 1988, marquant ainsi un tournant dans la réorganisation de la société brésilienne dans un

format démocratique. Et c'est dans le régime démocratique, à partir de la décennie de 1990, que l'on observe une inflexion historique dans la trajectoire des inégalités. Pour les chercheurs, la conclusion unanime est que, même s'il reste l'un des pays les plus inégalitaires de la planète, le Brésil a connu une réduction significative des inégalités, allant même à l'encontre de la tendance des pays capitalistes avancés à la même période. Marta Arretche, coordinatrice du Centre d'études sur les métropoles (CEM), a observé que, malgré le fait que l'inégalité économique par rapport au 1% des plus riches suit le schéma international d'approfondissement, il existe une réduction significative des différences de revenus dans le reste de la société.

Pour la chercheuse, une explication possible de l'avancée de la vague réactionnaire qui a balayé le pays et de Bolsonaro récemment élu serait précisément le ressentiment de la

classe moyenne brésilienne, qui pouvait auparavant compter sur la fourniture de services très bon marché d'une main-d'œuvre extrêmement vulnérable et précarisée². L'élargissement des droits du travail (comme cela s'est produit pour les travailleurs domestiques), ainsi que des politiques de réduction de la pauvreté telles que des subventions aux familles les plus vulnérables, l'augmentation du salaire minimum, parmi d'autres mesures d'assistance sociale, auraient augmenté le coût de cette main pour les employeurs, générant du mécontentement. Une telle hypothèse semble se confirmer lorsque l'on constate que, dans une enquête d'Ibope réalisée en août 2018, Bolsonaro a semblé accueillir favorablement les électeurs disposant de plus de cinq salaires minimums, alors que Lula était de loin le favori des plus pauvres.³

Cependant, la population qui bénéficie de plus de 5 mois de salaire minimum est minoritaire et ne pourrait à elle



#elenão (pas lui): campagne lancée par les mouvements de femmes contre l'élection de Jair Bolsonaro

seule conduire le candidat autoritaire à la présidence. Augmenter les revenus, élargir l'accès aux services publics essentiels tels que la santé et l'éducation pour les couches les plus démunies de la population, aide à comprendre le ressentiment de la classe moyenne et son soutien à un modèle politique impensable il y a moins de dix ans. Mais il est important de noter les facteurs qui ont amené des personnes d'autres groupes sociaux à adopter la barbarie fasciste.

La période démocratique a également été une période de réorganisation et de renouvellement des mouvements sociaux. De nouvelles lignes directrices ont été présentées au public, les différentes oppressions étaient évidentes et les mouvements qui ont servi de porte-parole ont fait pression sur les gouvernements pour qu'ils mettent en œuvre des politiques publiques capables de résoudre les problèmes identifiés. Le mouvement LGBT a cherché la fin de l'homophobie, la garantie des droits civils historiquement refusée. Le mouvement féministe s'est élevé contre le machisme pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Des lois telles que la loi Maria da Penha, qui protège les femmes des formes les plus variées de violence dominée par les hommes, sont désormais bien connues et ont également progressé dans le débat sur les droits en matière de reproduction et les espaces de représentation politique. Le mouvement noir a fortement influencé la lutte pour la criminalisation du racisme, pour la reconnaissance de l'histoire et de la culture afro-brésiliennes dans le système éducatif brésilien. Des actions positives ont été mises en place pour réduire l'inégalité historique entre le groupe ethnique et le racisme qui sévit dans le pays. Les universités publiques et les institutions fédérales axées sur l'enseignement technologique ont été élargies et, à compter de 2015, la moitié de leurs places pour les étudiants pauvres provenant du système scolaire public. Il

convient de rappeler que, jusque dans les années 2000, plus de 90% des étudiants entrés dans les universités publiques, reconnues pour leur grande qualité, étaient des étudiants à revenu élevé issus du réseau d'enseignement privé.

Face à tant d'avancées, la dystopie actuelle semblait inimaginable au moins jusqu'en 2013. Cette année-là, le Brésil a été envahi par de nombreuses manifestations, dans ses régions les plus variées. Axées initialement sur la lutte contre la hausse des tarifs des transports en commun, les manifestations ont suscité la critique des investissements destinés aux grands événements sportifs internationaux basés au Brésil: Coupe du monde et Jeux Olympiques. La population pensait que ces ressources devaient être utilisées dans des domaines prioritaires tels que la santé et l'éducation. Cependant, le mécontentement a été capitalisé par les groupes d'opposition au gouvernement du Parti des travailleurs (PT). Alors que l'opposition de gauche se dirigeait vers le coin, des mouvements apparemment «sortis de nulle part» et d'extrême droite ont émergé et ont acquis une grande visibilité en peu de temps, comme ce fut le cas du «mystérieux» MBL (Movimento Brasil Livre). Peu à peu s'est répandu ce que nous appelons aujourd'hui l'"antipétisme" qui a abouti à la destitution de la présidente Dilma Rousseff en 2016, à l'accusation de corruption et à l'arrestation en vitesse de l'ancien président Luís Inácio Lula da Silva, le faisant sortir de la course à la présidentielle de 2018.

Le gouvernement de Michel Temer, vice-président de Dilma et participant à l'organisation du coup d'État, a toujours fait l'objet d'un énorme rejet, provoquant dans la population un croissant désir de changement. Ce qui est inhabituel, cependant, c'est qu'une masse aussi nombreuse soutienne un projet de transformation qui, en réalité, indique, sans beaucoup de masques,

un plongeon dans la rétrocession et le renversement des acquis sociaux. Si, par rapport à la classe moyenne, nous avons déjà vu comment le ressentiment de ne pas pouvoir bénéficier de travailleurs bon marché a orienté leur choix vers le fascisme, des ressentiments distincts expliquent l'adhésion d'autres secteurs sociaux.

L'avancée des prétendues "minorités", qui ne sont en réalité pas si réduites, a donc limité l'exercice de l'intolérance ouverte. Depuis le début des années 2000, et avec le progrès de différents mouvements sociaux, il est devenu de plus en plus inacceptable de manifester des préjugés racistes, machistes, homophobes et de classe. Les critiques intenses suscitées par ces positions ont amené les partis pris à «se mettre au placard», se faisant taire tout en conservant leur mécontentement. Le politologue anglais Timothy J. Power note que les droits sociaux obtenus ces dernières années, tels que le mariage homosexuel, la répression des actes de violence à l'égard des femmes, l'introduction de quotas raciaux dans les universités, ont eu pour "effet secondaire" le soutien à Bolsonaro, qui a exprimé le plus brutalement et le plus violemment le désir de vengeance de ces ressentiments. On pourrait donc comprendre ce mouvement d'approche du fascisme comme une insurrection contre le "politiquement correct", un désir de pouvoir exprimer librement ses préjugés, son intolérance et même sa violence directe, sans en subir les conséquences.

Un dernier aspect très important pour comprendre l'arrivée au pouvoir de Bolsonaro est la question de la violence urbaine. L'Amérique est le continent le plus violent et le Brésil se démarque à cet égard. Les gouvernements démocratiques ont été incapables de changer cet indicateur social important et, par conséquent, la vie dans les grandes villes brésiliennes est marquée par un sentiment d'insécurité constante.

Bien que les indices de violence urbaine brésilienne soient apparemment restés stables au cours des deux dernières décennies, la perception d'insécurité s'est accrue, favorisée par la prise de conscience croissante d'actes criminels, transmis par les médias et les réseaux sociaux. Pendant de nombreuses années, l'expression «un bon bandit est un bandit mort» est scandée par des journalistes et des personnalités publiques, faisant écho dans la bouche du peuple. Bolsonaro a donné la plus grande expression publique à ce désir de vengeance. En promettant de libérer l'armement pour que toute la population se défende des bandits et en étendant le concept de bandit à tous ceux qui s'opposent à son projet dictatorial, malgré un programme aussi restreint, le futur président consolide un consensus relatif autour de son projet de pouvoir. Symbole phare de sa campagne, le geste d'imiter une arme de la main est reproduit dans les églises, les écoles, dans les espaces publics les plus variés, par les adultes et les enfants, en tant que symbole de fierté et d'autonomisation contre les marginaux.

Certains considèrent que les menaces de persécution qui pèsent sur l'opposition et les minorités sont une bravoure, que Bolsonaro ne tiendra pas ses promesses de les éliminer. L'historienne française Maud Chirio n'est pas de cet avis. Elle note que Bolsonaro représente un secteur nostalgique du régime militaire brésilien qui n'a jamais vraiment accepté la mise en œuvre de la démocratie. Par conséquent, il ne mettra pas en pratique ses projets dictatoriaux et d'extermination des "ennemis du pays" que si les pouvoirs modérateurs sont suffisamment efficaces pour lui en empêcher.⁴

L'opposition politique devra s'exiler, aller

en prison ou se fera assassiner. Ainsi l'a affirmé Jair Messias Bolsonaro⁵, qui, partisan du régime militaire qui a pris la société brésilienne en otage pendant 21 ans de son histoire récente, a également honoré celui qui était, certes, le plus grand bourreau. En votant pour la destitution de notre dernière présidente élue, elle s'est écriée: "À la mémoire du colonel Carlos Alberto Brilhante Ustra, la terreur de Dilma Rousseff." Dilma, qui avait intégré des mouvements de résistance armée contre la dictature, a été arrêtée et torturée.

Enthousiaste de la dictature implantée par Augusto Pinochet au Chili et qui aurait exterminé la gauche dans ce pays, Bolsonaro exprimait en 1999: "Je suis en

On pourrait donc comprendre ce mouvement d'approche du fascisme comme une insurrection contre le "politiquement correct", un désir de pouvoir exprimer librement ses préjugés, son intolérance et même sa violence directe, sans en subir les conséquences.

faveur de la torture. En votant, vous ne changez rien au pays, absolument rien! Malheureusement, cela ne changera que le jour où vous partirez pour une guerre civile et ferez le travail que le régime militaire n'a pas fait. Tuer 30 000 personnes, à commencer par FHC, ne pas le laisser sortir, pas tuer! Si des innocents doivent mourir, bien, toute guerre tue des innocents!⁷ⁿ

Si songer à tuer un président de centre-droit est traité avec un grand naturel par Bolsonaro, en ce qui concerne les Brésiliens ordinaires, la brutalité devient beaucoup plus évidente. Un malfaiteur ne peut pas être traité comme un "être humain normal". Par conséquent, si un policier "tue 10, 15 ou 20 personnes avec 10 ou 30 coups de feu chacun", il

doit être décoré et non poursuivi en justice. Avec de tels discours, Bolsonaro est devenu l'un des porte-parole de cette critique répandue dans la société brésilienne par des hommes politiques et des journalistes qui associaient les droits humains et leurs défenseurs à la cause et l'origine de la violence urbaine. Être contre la torture et les exécutions sommaires est maintenant compris par une partie croissante de la population comme une apologie du crime, un "plaidoyer pour les voyous".

Et de plus en plus, la palette de ce qui est qualifié de bandits s'étend: cela va du voleur de téléphone portable à l'enseignant soi-disant communiste. Bolsonaro a déjà déclaré que son gouvernement mettrait

fin à tous les types d'activisme, les mouvements sociaux seront traités comme des terroristes; il n'y aura plus de réglementation foncière pour les peuples autochtones ou les quilombolas; les ONG ne recevront

aucune ressource gouvernementale et la presse qui osera s'opposer à la divulgation de la "vérité" du gouvernement perdra de l'argent en publicité. Le président lui-même encourage les élèves à filmer les classes de professeurs subversifs pour les dénoncer. Pendant ce temps, ses partisans les plus radicaux ont mis en pratique ce discours: des homosexuels sont attaqués, la liberté d'expression dans les universités est restreinte, des féministes sont violées, des militants et des partisans du PT sont agressés. Les projets du gouvernement sont présentés de manière erratique. En tant que politique économique extérieure, la promesse est d'isoler de plus en plus le Brésil, à l'image des États-Unis de Trump et d'Israël, en éloignant notre économie de ses anciens partenaires commerciaux.

En interne, le futur ministre de l'économie, l'ultralibéral Paulo Guedes, propose un approfondissement radical de l'austérité initiée par le gouvernement Temer. Pour la population brésilienne, l'instabilité et l'insécurité face à l'avenir sont la règle. Il n'y a pas la moindre clarté sur ce qui nous attend dans les prochaines années. Certains annoncent que nous reproduirons le modèle philippin, mais tout cela reste incertain. Cependant, au moins une déclaration est possible: il y aura beaucoup de résistance, de critiques et d'opposition à la barbarie néo-fasciste qu'ils essaient d'implanter sur ces terres.

Sources:

1 Doutora em História e professora no Instituto Federal de Educação, Ciência e Tecnologia de Goiás.

2 http://agencia.fapesp.br/melhoria_na_distribuiçao_da_renda_pode_ter_provocado_reacao_conservadora/27565/

3 <https://g1.globo.com/politica/eleicoes/2018/eleicao-em-numeros/noticia/2018/08/21/pesquisa-ibope-de-20-de-agosto-para-presidente-por-sexo-idade-escolaridade-renda-regiao-religiao-e-raca.ghtml>

4 https://www1.folha.uol.com.br/ilustrissima/2018/11/eleicao-de-bolsonaro-marca-fim-da-nova-republica-diz-historiadora.shtml?utm_source=facebook&utm_

[medium=social&utm_campaign=compfb&fbclid=IwAR2j9Qh7rPZzQRw7KoVX29WQuUA07By9Q82TLJwvhIV7wBmvpAcWNTzeA](https://www1.folha.uol.com.br/coluna/2018/06/nos-anos-90-bolsonaro-defendeu-novo-golpe-militar-e-guerra.shtml)

5 <https://www.revistaforum.com.br/em-discurso-de-ditador-bolsonaro-ameaca-imprensa-e-expulsao-de-opositores/>

6 Referência ao ex-presidente Fernando Henrique Cardoso.

7 <https://www1.folha.uol.com.br/poder/2018/06/nos-anos-90-bolsonaro-defendeu-novo-golpe-militar-e-guerra.shtml>

Mariana Affonso Penna, Docteur en histoire et professeur à l'Institut fédéral de l'éducation, des sciences et de la technologie de Goiás.

Traurige Tropen

Über einen brasilianischen Spaltpilz und andere Ungeheuerlichkeiten

Patrick Godar

Brasilien ist ein wunderbares Land; die Brasilianerinnen und Brasilianer drücken es auf ihre charmante Art aus: „Deus é brasileiro“ (Gott ist Brasilianer). Brasilien ist ein Land mit einer wunderbaren, überreichen Natur und einem Klima, das mehrere Ernten ermöglicht. Nicht nur die traumhaften Sandstrände locken, sondern auch der unermesslich reiche und einzigartige Amazonaswald, der riesige trockene

„Sertão“ (Savanne), artenreiche Sumpfbereiche wie der Pantanal, Lagunen wie die Lagoa dos Patos, Flussinseln wie die Ilha do Bananal im Rio Araguaia... Das brasilianische Volk ist bunt, lebensfroh und gastfreundlich. Die kulturellen Einflüsse der indigenen Völker, der Afrobrasilianer (Nachkommen der afrikanischen Sklaven) und vieler europäischer und asiatischer Einwanderer haben ein Volk geformt, dessen Vitalität und Kreativität ihres Gleichen sucht. Dabei stellen die indigenen Völker einen besonderen nationalen Schatz dar, denn sie sind reich an Kultur und Spiritualität, sie leben in

Einklang mit der Natur. Brasilianerinnen und Brasilianer nehmen ihre Zukunft mit Schwung und mit einer Prise tropischer Gelassenheit in Angriff. Ein wahrhaft gesegnetes Land.

„Ordem e Progresso“ oder wie man ein Volk betrügt

Auf Brasiliens Nationalfahne steht: „Ordnung und Fortschritt“, hat aber auch eine turbulente Zeit hinter sich: eine dreißigjährige Militärdiktatur, Korruptionsskandale, zwei Amtsenthebungsverfahren, wirtschaftlicher Rückgang und hausgemachte Umweltkatastrophen wie 2015 der Dammbbruch von Bento Rodrigues in Mariana, dessen zerstörerische Folgen die betroffenen Mensch und Natur noch lange belasten werden. Neben politischen und wirtschaftlichen Problemen muss man in den letzten 15 Jahren eine beunruhigende Entwicklung umweltschädlicher Großprojekte feststellen. Im Rahmen des 2007 von Präsident Luiz Inácio Lula da Silva aus der Taufe gehobenen Infrastrukturprogrammes PAC (Programa de Aceleração do Crescimento)

Es ist schlicht und einfach empörend was sich der Präsidentschaftskandidat Bolsonaro an menschenverachtenden Aussagen gegen Indios, Frauen, Afrobrasilianer, Menschen mit anderen sexuellen Identitäten leistet. Dass eine Mehrheit der brasilianischen Wähler und Wählerinnen dies in Kauf nimmt ist zutiefst schockierend und verstörend.



Indigene Völker kämpfen in ganz Brasilien um ihre Verfassungsrechte

wurden große Staudämme, Straßen, Minenprojekte oder industrieller Landwirtschaftsanbau geplant und verwirklicht, um die Wirtschaft anzukurbeln und staatliche Einnahmen zu vermehren. Es galt eine breite Bevölkerungsschicht aus der Armut zu heben und Arbeitsplätze zu schaffen. Zum Teil ist dies wohl gelungen, nur, dass die Regierung wenig nachhaltige soziale Veränderungen bewirkt hat. Projekte wie Familienzulagen für die Ärmsten (bolsa família) im Rahmen des Fome Zero Programms kosteten viel, waren aber keine Lösung der Ursachen von Armut: die unsägliche und kriminelle Bereicherung einiger Wenigen.

Lava Jato: eine Enttarnung der Korrupten

Wirtschaftliche, politische Korruptionsskandale (Petrolão und Mensalão), Korruption bei der Copa do Mundo 2014 und den Olympischen Spielen 2016 sowie Misswirtschaft auf höchster Ebene fanden ihre Höhepunkte zuletzt in der grenzenlos korrupten Interimsregierung Temer. Die lang erwartete Aufklärung der unhaltbaren Zustände in Brasiliens Verfilzung zwischen Wirtschaft und Politik hat

zweifelloos seit 2014 mit der «Operação Lava Jato» beachtenswerte Resultate erzielt: die Verurteilung und Verhaftung politischer und wirtschaftlicher Größen aller Parteien sowie der drei allmächtigen Konzerne Odebrecht, Andrade Gutierrez oder Camargo Corrêa und das Amtsenthebungsverfahren der Präsidentin Rousseff 2016. Das prominenteste Opfer seiner eigenen auf den Weg gebrachten Gesetze zur Korruptionsbekämpfung ist der ehemalige Präsident Inácio Lula da Silva. In einem politischen Indizienprozess wurde Lula vorgeführt, gedemütigt, verurteilt und für 12 Jahre ins Gefängnis geschickt¹. Somit wurde er als (bis dahin erfolgreichsten) Kandidat zur Wiederwahl ausgeschaltet. Der Nachfolger für die PT-Partei (Partido dos Trabalhadores), Fernando Haddad, hatte keine Chance aufgrund der sich selbst diskreditierten Arbeiterpartei, der unilateralen Hetzkampagne der Medien gegen Lula und knapp drei Wochen vor den Wahlen. Für die noch amtierenden Korruptionsverdächtigen wie Interimspräsident Michel Temer², war diese Posse sowie das Amtsenthebungsverfahren von Präsidentin Dilma als Ablenkung höchst willkommen. Zusammen

mit seinem Gruselkabinett betreibt er weiter einen sozialen Abbau ungekannten Ausmaßes und schafft den wirtschaftlichen Interessen, insbesondere der Großgrundbesitzer und der Agroindustrie, die Möglichkeit, ungehindert trotz nationaler Umweltgesetze, Umweltzerstörung zu betreiben und Minderheiten ihrer Rechte zu berauben.

Rechtsextrem aus Verzweiflung?

Wenn es nicht so ernsthaft dramatisch und tiefgreifend gefährlich für viele Brasilianerinnen und Brasilianer wäre, könnte man sich das Ganze als lustige brasilianische Telenovela vorstellen. Aber die Wahl des rechtsextremen³ Jair Messias Bolsonaro von immerhin 55% der Wähler und Wählerinnen lässt keinerlei Belustigung zu. Demokratisch rechtsextrem zu wählen ist aber keine brasilianische Eigenheit, es ist auch zu einer erschreckenden Realität in einigen westlichen demokratischen Ländern geworden. Menschenrechte und Respekt scheinen „out“ zu sein, man besinnt sich auf „My country first“ und lässt seiner Wut freien Lauf.

In Brasilien kann ich die Wut über

die zynische und arrogante Art von Politikern und Wirtschaftsbossen sehr gut nachvollziehen sowie die Angst wegen 64.000 Morden im letzten Jahr, die unakzeptable schamlose Bereicherung Einzelner an öffentlichen Geldern, der Bankrott des Sozialstaates, eine ungebremste Umweltzerstörung. Diese Missstände sind eine Erklärung für das, was bei der Präsidentenwahl 2018 passiert ist. Eine Erklärung wohlberkmt, aber auf keinen Fall ein Akzeptieren. Es ist schlicht und einfach empörend was sich der Präsidentschaftskandidat Bolsonaro an menschenverachtenden Aussagen gegen Indios, Frauen, Afrobrasilianer, Menschen mit anderen sexuellen Identitäten leistet. Dass eine Mehrheit der brasilianischen Wähler und Wählerinnen dies in Kauf nimmt ist zutiefst schockierend und verstörend.

Bolsonaro, ein Saubermann?

Woher kommt dieser unbekannte Politiker, der sich als Messias hochstilisiert hat? Im Folgenden nur einige wenige Splitter eines insgesamt furchterregenden Porträts. Ursprünglich stammt Jair Messias Bolsonaro aus dem Hinterland von São Paulo Er leistete Dienst als Fallschirmspringer der Armee. Er ist Vater von fünf Kindern: vier Söhne und eine Tochter. Sein Sohn Flávio ist Senator und Eduardo Nantes Abgeordneter, beide in derselben Partei PSL - Partido Social Liberal. Über Letztgenannten urteilte Ex-Präsident Fernando Henrique Cardoso, dass seine Äußerungen zu einer Schließung des Obersten Gerichtshofs nach Faschismus stinken⁴.

27 Jahre lang saß Bolsonaro als Abgeordneter im Parlament für verschiedene Parteien und erst zum Schluss für die Partei PSL (2018). Er hat kein einziges Gesetzesprojekt erfolgreich initiiert. Als selbsternannter Saubermann gegen Korruption hat er sich trotzdem ohne Probleme vom korrupten System über Steuergelder leidlich bezahlen

lassen. 2016 erst wurde er von der Presse bemerkt, als er bei der Stimmabgabe über das Amtsenthebungsverfahren der Präsidentin Dilma ein Statement abgab, der einen Folterer der Militärdiktatur, Oberst Brillhante Ustra verherrlichte⁵.

Ein Präsident als Totengräber des Respekts und der Vernunft

Die zur Schau gestellte Wut Bolsonaros über die unhaltbaren politischen Zustände hat sich in ein Absurdum gewandelt: die Demokratie stellt er als unfähig dar, die Probleme zu lösen (auch wenn er dauernd von Demokratie und Rechtsstaatlichkeit redet). Für ihn ist Demokratie eine „Schweineerei“⁶. Er will Brasilien 50 Jahre zurück in die „heile“ Welt der Militärdiktatur katapultieren⁷. Wer nicht seiner Meinung ist, erlebt „eine Säuberung, wie sie Brasilien noch nie erlebt hat“. Er werde die „roten Verbrecher“ aus dem Vaterland verbannen. „Entweder gehen sie, oder sie werden im Gefängnis verrotten“⁸. Als Spaltpilz der schlimmsten Sorte hat er das brasilianische Volk weiter in zwei sich feindliche Lager geteilt. Bolsonaro kündigt schamlos die Missachtung des Grundgesetzes, der Rechtsstaatlichkeit und der Menschenrechte an, wenn er verspricht, „den Indios keinen Zentimeter Land mehr zu überlassen“⁹. Das ist gegen die Artikel 231 und 232 des brasilianischen Grundgesetzes von 1988 und missachtet die Indioschutzkonvention ILO 169. In totaler Unkenntnis indigener Realität posaunt er, sie (die Indigenen) werden sich eben ans „bessere Leben gewöhnen müssen“¹⁰. Gert-Peter Bruch, Gründer der Nichtregierungsorganisation Planète Amazone, schreibt von einem « angekündigten Genozid an den Indigenen und an zukünftigen Generationen. »¹¹

Armes Brasilien!

Die Liste der Ungeheuerlichkeiten ist sehr lang. Es ist einfach unfassbar, dass

ein Präsidentschaftskandidat (ab 1. Januar 2019) Präsident der fünfgrößten Wirtschaftsnation solches ungestraft sagen kann und tun wird. Aber andere haben es ja schon erfolgreich vorexerziert. Die neu demokratisch legitimierten rechtsextremen Töne lassen keinen Spielraum für falsche Hoffnungen: Man kann nichts anderes erwarten als die Weiterführung und Verschlimmerung der rücksichtslosen Zerstörung der Umwelt, der Vetternwirtschaft und Korruption, die Vorbereitung eines Völkermordes an den Indios und die Missachtung der Menschenrechte von Minoritäten, der Verlust des Respektes schlechthin. Der Wolf hat wohl nach dem Wahlsieg Kreide geschluckt, doch das Ende dieses Märchens kennen wir.

Referenzen:

- 1 <http://www.spiegel.de/politik/ausland/brasilien-urteil-gegen-lula-da-silva-ein-fatales-signal-kommentar-a-1201448.html>
- 2 <https://epocanegocios.globo.com/Brasil/noticia/2018/08/barroso-autoriza-pf-cruzar-dados-de-inqueritos-contra-temer.html>
- 3 <https://www.tagesschau.de/ausland/bolsonaro-rechtsextrem-101.html>
- 4 <https://veja.abril.com.br/brasil/cheira-a-fascismo-diz-fhc-sobre-fala-de-filho-de-bolsonaro-contra-stf/>
- 5 <https://www.youtube.com/watch?v=j6w86KonOjI>
- 6 <https://www.tagesspiegel.de/themen/reportage/umstrittener-praesidentschaftskandidat-jair-bolsonaro-brasiliens-revolverheld/23132446.html>
- 7 FAZ 26.10.2018
- 8 ebda. FAZ 26.10.2018
- 9 <https://www.tagesspiegel.de/themen/reportage/brasilien-nach-der-wahl-jair-bolsonaro-will-brasilien-radikal-anders/23634590.html> <https://deolhonosruralistas.com.br/2018/02/08/nem-um-centimetro-mais-para-terras-indigenas-diz-bolsonaro/>
- 10 <https://www.npla.de/poanal/indios-werden-sich-ans-bessere-leben-gewoehnen-muessen/>
- 11 <https://www.npla.de/poanal/indios-werden-sich-ans-bessere-leben-gewoehnen-muessen/>

Patrick Godar, partage.lu

Mit Vollgas in die Überhitzung – Der IPCC-Sonderbericht zur Erwärmung um +1,5°C

Am 8.10.2018 präsentierte der Weltklimarat (im Englischen “International Panel on Climate Change”, kurz IPCC) in Korea seinen Sonderbericht zur globalen Erwärmung. Er ist die wichtigste gegenwärtige wissenschaftliche Bewertung des Klimawandels; er ist eine Grundlage für die UN-Klimaverhandlungen im Dezember im polnischen Katowice und die klimapolitischen Entscheidungen in den kommenden Jahren.

Im Abkommen auf dem Klimagipfel von Paris hatten die Staaten der Welt mit einer Zieldefinition von “deutlich unter 2°C oder 1,5° C” einen typischen diplomatischen Kompromiss zu Papier gebracht und dann den Weltklimarat beauftragt, herauszufinden, was denn der Unterschied zwischen einem Temperaturanstieg von +1,5° und +2° C im Vergleich zur vorindustriellen Zeit sei. Der Sonderbericht des IPCC legt nun mit einer Fülle von Fakten den Schluss nahe: Wir müssen den Anstieg unter 1,5° C halten! Diese Begrenzung ist möglich, notwendig und dringend!

Dietmar Mirkes

Der eigentliche Bericht umfasst über 1100 Seiten und wird von einem 34seitigen „Summary for Policy Makers“, also einem “Resumé für politische Entscheider“ begleitet, das ein wenig zurückhaltender formuliert ist. Hier seien nun die wesentlichen Aussagen des Reports und des Résumés zusammengefasst:

Die globale Erwärmung auf +1,5° C verstehen

Seit der industriellen Revolution (Durchschnitt der Jahre 1850-1900) ist die Temperatur bis heute im globalen Schnitt um ±1° C gestiegen. Was dies bedeutet, haben wir im vorigen und diesen Jahr überall auf der Welt durch die vermehrten und intensiveren Wirbelstürme, Hitzewellen, Dürren, Waldbrände und Überschwemmungen erlebt. Wenn die Treibhausgasemissionen weiter so ansteigen (und sie tun es derzeit), steigen die Temperaturen weiter um ± 0,2°C pro Jahrzehnt an, so dass sie um 2040 bei +1,5° C liegen werden. Diese Erwärmung verteilt sich ungleich über den Globus: Bereits jetzt (Durchschnitt 2006 – 2015) erwärmt sich die Nordpolarregion um über 1,5° C im Vergleich zur vorindustriellen

Zeit (Durchschnitt 1850 – 1900). Dazu kommt, dass die derzeit von den Staaten geplanten Reduzierungen der Treibhausgase zu einer Überhitzung von rund 3° C führen werden.

Die möglichen Auswirkungen und Risiken bei +1,5°C und bei +2°C

Der Weltklimarat listet anhand vieler Beispiele auf, was +2°C im Vergleich zu +1,5°C bedeutet:

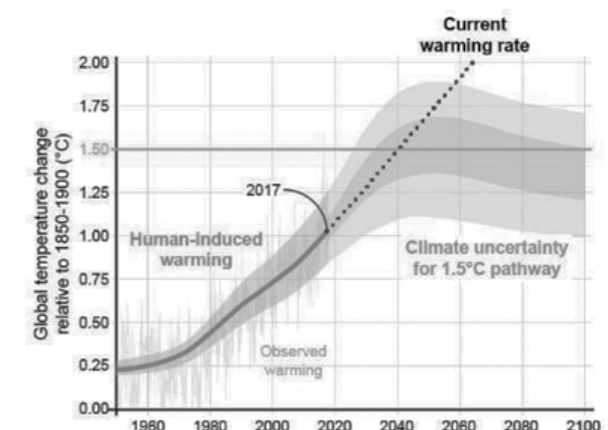
Polareis und Permafrostböden schmelzen

Bereits jetzt führt die Erwärmung

der Nordpolargebiete auf +1,5° C dazu, dass das Nordpolarmeer einmal pro Jahrhundert im Sommer eisfrei wird und in weiten Regionen Sibiriens, Nordkanadas und Alaskas die Permafrostböden auftauen. Dadurch entstehen Kettenreaktionen, die sich selbst verstärken: Das ganze oder teilweise Schmelzen der Polkappe am Nordpol führt dazu, dass keine oder weniger weiße Eisflächen die Sonnenenergie reflektieren, und das dunkle Wasser sich stattdessen erwärmt. Die Permafrostböden der nordischen Tundren, die schätzungsweise doppelt soviel Kohlenstoff wie die Atmosphäre speichern, setzen beim Auftauen das

FAQ1.2: How close are we to 1.5°C?

Human-induced warming reached approximately 1°C above pre-industrial levels in 2017



starke Treibhausgas Methan frei – ein Prozess, der nicht mehr umkehrbar ist. Steigt die Temperatur aber weiter auf +2°C, dann bleibt das Nordpolar-meer zehnmal öfter – nämlich alle zehn Jahr einmal – eisfrei, und weitere 2 Millionen qkm Tundra werden auftauen.

Der Meeresspiegel steigt, und Inseln gehen unter

Der Meeresspiegel ist bereits um ± 8 cm angestiegen. Bei +2°C wird er im Jahr 2100 noch um 10 cm höher sein als bei +1,5°C – mit all seinen Folgen für Millionen Menschen auf flachen Inseln, Deltas und Küstenstreifen: Das Ausmaß von Überflutungen bei Sturmfluten und Wirbelstürmen steigt, ebenso die Versalzung des Grundwassers. Die Korallenriffe werden bei +2° C so gut wie vollständig absterben – bei +1,5°C „nur“ um $\pm 80\%$ – und kaum noch Schutz vor starker Brandung bieten. Die Versäuerung der Ozeane nimmt zu, und reduziert die marinen Lebensgemeinschaften wie Algen, Fische etc., so dass die Fangquoten bei + 2°C doppelt so stark abnehmen wie bei +1,5° C werden. All diese Faktoren addieren sich und verringern nicht nur die Zahl der bewohnbaren Inseln, sondern auch die nutzbaren Flächen und die Nahrungsgrundlage für Millionen Bewohner flacher Inseln, Deltas und Küstenstreifen.

Wirbelstürme und Starkregen werden intensiver

Aufgrund mangelnder historischer Datenlagen ergeben Studien über die Anzahl von Stürmen insgesamt keine eindeutigen Trends bei zunehmender Erwärmung. Die meisten Studien jedoch, die sich auf sehr heftige Wirbelstürme konzentrieren, weisen jedoch darauf hin, dass diese an Zahl und Intensität zunehmen.

Bei + 2°C liegt das Risiko von Starkregen um ein Drittel höher als bei + 1,5° C.

Dürren, Hitzewellen und Waldbrände

Bereits jetzt ist eine zunehmende Trockenheit in der Mittelmeerregion incl. Südeuropa, Nord- und Westafrika und dem Nahen Osten festzustellen, die mit weiterer Erwärmung weiter ansteigt. Bei +2° C werden vor allem rund ums Mittelmeer Trockenheit und Dürren sowie das Risiko von Wald- und Buschbränden im Vergleich zu +1,5° C stark zunehmen.

Die Lebensbedingungen werden für viele Millionen noch prekärer

Die Erträge von Mais, Weizen und Reis werden stärker sinken; die Ernährungslage wird sich vor allem im Sahel, in Südafrika, der Mittelmeerregion, Mitteleuropa und Amazonien verschlechtern. Krankheiten wie Malaria und Dengue-Fieber werden sich weiter verbreiten; Hitzewellen in Städten verstärken noch die Effekte von Hitzewellen, vor allem in Slums.

Die stärksten negativen Auswirkungen auf das ökonomische Wachstum werden in tropischen und subtropischen Ländern in der Südhemisphäre sein,

insbesondere auf die Versorgung mit Nahrung, Wasser und Energie. Gerade für arme Menschen in armen Ländern, Indigene, Bewohner flacher Inseln und von Trockengebieten ist dieser kleine Unterschied von 1,5°C zu 2°C eine Frage von Leben oder Tod.

Die Anpassung wird schwieriger, die Schäden und Verluste steigen

Die Maßnahmen, sich an den Klimawandel anzupassen, werden insbesondere für kleine Inselstaaten und die ärmsten Länder mit steigenden Temperaturen immer schwieriger und teurer. Bereits die derzeitige Erwärmung von $\pm 1^\circ\text{C}$ zwingt Hunderttausende von Menschen, ihre Heimat – auf Inseln, in Überschwemmungs- oder Dürreregionen – vorübergehend oder dauernd zu verlassen. Bei einem Anstieg auf +1,5°C wird die Zahl der Klimaflüchtlinge weiter steigen, aber viel weniger als bei +2°C.

Nachhaltige Entwicklung, Bekämpfung von Armut und Ungleichheit

Die Auswirkungen einer um

1,5°C wärmeren Welt treffen unverhältnismäßig stark benachteiligte und verletzbare Bevölkerungsgruppen – Menschen, die subsistent mit und direkt von der Natur leben, Indigene, Kinder und Alte, arme Arbeiter, Slumbewohner und Bewohner der Arktis und armer kleiner Inselstaaten. In einem eigenen Kapitel zeigt der IPCC, wie sehr Maßnahmen zur Erreichung der Nachhaltigen Entwicklungsziele (SDGs) und zum Klimaschutz sich gegenseitig ergänzen. Ohne SDG-Aktivitäten werden Anpassung und ein Einhalten des 1,5° C-Ziel nicht möglich sein. Bei Temperaturen über +1,5° C sind Ernährungssicherheit und Armutsbekämpfung kaum noch zu erreichen.

Soziale Gerechtigkeit und Gleichheit sind Kernpunkte widerstandsfähiger Entwicklungspfade in Richtung +1,5°C. Die Berücksichtigung von Kriterien für Moral und Gerechtigkeit kann helfen, die ungleiche Verteilung der negativen Folgen des Klimawandels, insbesondere für arme und benachteiligte Bevölkerungsgruppen in allen Ländern zu lindern. Dazu gehören bessere und gestärkte Regierungsführung ebenso wie technologische Erneuerung, Transfer von Finanzmitteln sowie Änderungen in Verhaltensweisen und Lebensstilen.

Eine gut konzipierte Mischung von regionaltypischen, partizipativen und kohärenten Reduktions- und Anpassungsmaßnahmen bringt Vorteile für eine nachhaltige Entwicklung und Armutsbekämpfung selbst bei einer Erwärmung auf +1,5°C mit sich. Sie sind am effizientesten, wenn lokale und regionale Entscheidungsträger von nationalen Regierungen unterstützt werden. Die Stärkung der Fähigkeiten von nationalen und sub-nationalen Autoritäten, der Zivilgesellschaft, des privaten Sektors, von indigenen Völkern und lokalen Gemeinschaften kann anspruchsvolle Aktionen in Richtung von +1,5°C fördern. Dabei kommt internationaler Kooperation eine Schlüsselrolle zur Stärkung von

sich entwickelnden und verwundbaren Staaten zu.

Ein skeptischer Blick auf Geoingenieurung

Der IPCC weist zudem im vollen Report (weniger im Summary) darauf hin, dass technische Lösungen, Kohlendioxid wieder aus der Atmosphäre aufzunehmen, möglicherweise eine notwendige Ergänzung darstellen, aber derzeit noch unausgereift und mit vielen technischen und sozialen Risiken verbunden sind. Er benennt unterschiedliche Reduktionspfade zum +1,5° C-Ziel und darin auch die Möglichkeit, Kohlenstoff aus der Atmosphäre (CCS) und über Bioenergie (BECCS) zu speichern, wobei diese Möglichkeiten in großem Maßstab als begrenzt eingeschätzt werden. Zudem sind sie mit zahlreichen sozialen Kollateraleffekten und Unsicherheiten über die Dauerhaftigkeit der Speicherung verbunden. So würde zum Beispiel die Nutzung von mehr Landflächen zur Speicherung von CO₂ in Biomasse die Umwidmung riesiger Flächen voraussetzen; bis zu 8 Mio. qkm Weideland und 5 Mio. qkm Ackerland müssten in ± 13 Mio. qkm für Energiepflanzen und Wälder umgewandelt werden, was mit enormem sozialen Zündstoff verbunden wäre (wer denkt hier nicht an direkt an Landgrabbing, DM).

Emissionspfade zu einer Erwärmung von +1,5°C

Der IPCC betont, dass es immer noch möglich ist, eine Überhitzung über 1,5°C zu verhindern, und weist dazu verschiedene Emissionspfade auf (die hier nicht weiter dargestellt sind). Dazu müssen die globalen Emissionen deutlich vor 2030 ihren Höhepunkt überschritten haben, sich bis 2030 halbieren und bis 2050 auf Null sinken. Dies ist möglich, setzt aber sofortige und drastische Änderungen in unserem

Wirtschaften und Verhalten voraus und ein ab sofort deutlich vergrößertes und vor allem koordiniertes Portfolio an Maßnahmen voraus. Business as usual war gestern – sofortiges Handeln ist notwendig!

Schlussbemerkung

Dieser Bericht ist alarmierend. Er zeigt, dass das +2°C-Ziel kein Ziel mehr sein kann, sondern nur noch das +1,5°C-Ziel übrig bleibt. Dies ist eine alte Forderung fast aller Entwicklungsländer und der globalen Zivilgesellschaft, die nun wissenschaftlich fundiert ist. Und dieses Ziel kann erreicht werden. Es bedeutet, dass die bisherigen Reduktionsziele der EU und Luxemburgs an die Realität angepasst werden müssen, und zwar so, wie sie CAN-Europe sowie VotumKlima und das Klima-Bündnis Lëtzebuerg (bei denen die ASTM Mitglied ist) in ihren Forderungen zur Wahl 2018 bereits festgehalten haben: bis 2030 eine Reduktion der Treibhausgase um mindestens 55%, um bis zur Jahrhundertmitte auf Null zu sinken und komplett durch Erneuerbare Energien ersetzt zu werden.

Erstaunlich und begrüßenswert ist, dass der Weltklimarat ein eigenes Kapitel den SDGs und der Armutsbekämpfung im globalen Maßstab widmet (in den meisten bisherigen Presseveröffentlichungen ging dies unter); so füllt er das Prinzip der „gemeinsamen, aber unterschiedlichen Verantwortung“ mit Inhalten. Er zeigt, dass wir das Ziel nur durch grundlegende Veränderungen in unserem Wirtschaften und Verhalten erreichen können – und zwar ab sofort – und bestätigt die Richtigkeit und Notwendigkeit unserer politischen und Bildungsarbeit.

Dietmar Mirkes, ASTM / Klima-Bündnis Lëtzebuerg



Roseau, die Hauptstadt der karibischen Inselrepublik Dominica am Morgen nach dem Monsterturm Maria, der a, 17.9.2017 mit über die Insel hinweggefegt ist

Ce n'est pas le rêve américain, c'est le cauchemar

Analyse de Jesus Gonzalez Pazos sur les caravanes de migrants parties du Honduras

Jesus González Pazos

Marcher, marcher et marcher jusqu'à ce que les pieds éclatent, jusqu'à ce que le corps n'en puisse plus. Avancer et avancer vers le Grand Nord, bien que cela ne suppose pas, comme beaucoup de chroniques nous le résumant, de trouver le "rêve américain". Car au contraire, la principale raison pour laquelle des milliers et des milliers de femmes et d'hommes, de personnes âgées et d'enfants traversent aujourd'hui les forêts, les rivières, les montagnes, les déserts et les barrières policières en Amérique centrale, n'est pas cette recherche hypothétique de la terre promise comme une histoire biblique qu'on veut bien nous raconter ; la véritable raison est de fuir le cauchemar que leurs pays d'origine sont devenus.

Il n'y a pas de rêve, c'est un cauchemar. Quand la vie n'est pas assez pour survivre, les gens se mettent en route. C'est un exode qui s'est répété des milliers de fois au cours de l'histoire, à la recherche d'une vie digne, celle que tout système politique et social devrait avoir non seulement comme première proclamation discursive, mais aussi comme principale pratique quotidienne. Parce que les grandes déclarations de la classe politique traditionnelle ont tendance à nous rappeler avec une certaine insistance que le droit à la vie doit être au centre de nos aspirations, mais souvent elles oublient que le plus grand et le premier des droits doit être complété par un petit détail (jamais un détail n'a été si important), celui de « une vie digne ».

Ainsi, des millions de personnes au

Honduras, au Salvador et au Guatemala ont été privées de ce droit. Le système dominant établi aujourd'hui que seules les minorités enrichies y ont droit, celles qui sont de plus en plus minoritaires chaque jour parce que le fossé des inégalités s'élargit et s'approfondit continuellement, renvoyant toujours davantage de personnes du côté des majorités appauvries, tandis que la richesse des premières augmente.

Des organismes aussi peu soupçonnés de radicalisme que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou la Banque mondiale ont fixé dans ces pays des taux de pauvreté supérieurs à 50% et, dans nombre de leurs régions, supérieurs à 80%. Il s'agit de millions de personnes vivant avec moins de 2\$ par jour, si on peut encore appeler cela vivre.

Et c'est ce qui explique pourquoi le mouvement qui a commencé il y a des semaines avec des milliers de personnes au Honduras et qui s'étend aujourd'hui dans une grande partie de cette région d'Amérique centrale, qui marche vers le nord, est un appel urgent pour sortir de ce cauchemar qu'est la vie de ces populations. Un mouvement presque spontané qui a étonné le monde en se mettant en route sans attendre ni répondre aux grands slogans politiques ou aux intérêts géostratégiques, bien qu'il ait une charge et une exigence politique évidente. C'est une société en mouvement dans un monde qui n'offre pas des conditions de vie dignes sur le territoire où l'on est né et qui, pour cette raison même, prend la décision douloureuse mais inévitable de le quitter. C'est pourquoi aucun grand parti ou syndicat n'est identifié sur le front, et

c'est l'expression de l'auto-organisation populaire pour la vie qui reflète et définit le mieux ce mouvement en marche.

Dans le cadre du néolibéralisme, aujourd'hui l'Amérique centrale est répartie entre une oligarchie émaciée, bien que très enrichie, de quelques familles dans chaque pays et des transnationales nord-américaines et européennes qui exploitent les forêts, les rivières, les champs et les entrailles de la terre jusqu'à épuisement. Il s'agit d'obtenir le maximum de bénéfices, de la façon la moins chère possible et dans les plus brefs délais. Ainsi, les unes et les autres privatisent la vie et la nature plongeant les gens dans une profonde misère proche de l'état de « survie ».

Il est donc important de comprendre qu'il n'y a pas de quête du rêve américain dans les intentions de ces gens qui, peut-être, se sont même vu voler leur capacité à rêver. Cet énoncé nous ramène aux temps passés, à la conquête du Far West et à la possibilité de bâtir une vie dans une terre d'abondance et d'opportunités pour tous comme si c'était le paradis chrétien ou la terre sans mal des Guaranis. Mais n'oublions pas qu'il y a aussi une intention politique claire pour déformer les véritables raisons de cet exode. Ainsi, les titres des médias nous entraînent avec cette idée dans les domaines de la mémoire où l'imaginaire populaire comprend ce mouvement qui parcourt aujourd'hui l'Amérique centrale comme une nouvelle aventure de peuples sans avenir. Cela nous aide aussi à garder notre conscience en sécurité ; cela nous désensibilise au drame existant que nous devrions reconnaître si nous pensions à chacune des histoires vécues par ces milliers et milliers de personnes, celles



Photo : PhotoplasmaKid CC BY-SA 4.0

qui les ont forcés à prendre la décision d'aller vers le Nord face au manque absolu de possibilités de vie et malgré tous les obstacles que les États peuvent mettre sur leur chemin pour les empêcher de marcher.

Cette image d'aventure nous endort aussi face à la question de savoir qui sont les vrais responsables de ce qui se passe en Amérique centrale aujourd'hui. Certes il y a du chômage, de la pauvreté et de l'insécurité, et les « maras » (gangs) et le crime organisé dominant de plus en plus dans ces pays. Certes, la corruption rend les États défailants où la démocratie et la justice font cruellement défaut. Mais est-ce l'incapacité des gens à construire un avenir, comme nous le disent certaines chroniques intéressées, qui est la responsable de ces situations ou est-ce le système même de domination politique, sociale et économique qui aujourd'hui ferme les portes de l'avenir et rend le présent insoutenable pour des millions de personnes alors que quelques

centaines de familles et de riches entreprises vivent dans la plus insultante des abondances ? Un système qui, en outre, pour consolider sa domination, n'hésitera jamais à multiplier ses mécanismes de persécution politique et de criminalisation des processus et des secteurs populaires et sociaux qui tentent à construire des alternatives plus équitables et justes.

Et enfin, il est possible que cette image d'aventure vue depuis l'Europe, nous fasse ressentir ce mouvement en Amérique centrale comme quelque chose de lointain, mais nous pourrions nous demander si cela est vraiment si lointain. L'Afrique émigre, l'Afrique marche vers le nord depuis des années, et l'Europe n'est pas le rêve recherché mais la possibilité de sortir du cauchemar qu'est aujourd'hui le continent africain pour la grande majorité. Les territoires et les pays où les minces oligarchies locales et les grandes transnationales exploitent les ressources jusqu'à épuisement,

provoquant ainsi l'expulsion de millions de personnes, sont à l'origine de cette nécessité de traverser des déserts et des mers pour trouver une vie plus digne. Et alors que cela se produit en tant que processus humain, les réponses des gouvernements européens ne sont pas aussi différentes qu'on pourrait le penser de celles produites par leur partenaire américain, consistant à fermer les frontières, à les militariser ou à les câbler et à condamner et criminaliser la solidarité.

Bref, trop de cauchemars dans le monde et trop peu de rêves où les individus et les peuples peuvent mener une vie digne et juste. Ainsi, pour clore cette réflexion, nous rappelons les paroles de Léonardo da Vinci qui disait que « l'inégalité est la cause de toutes les émeutes.

Il n'y a pas de paix sans égalité ».

Jesus González Pazos, membre de Mugarik Gabe
<http://www.mugarikgabe.org/>

Article publié sur alainet.org

Devoir de vigilance: la transparence comme préalable?

Romain Gelin

Les sociétés transnationales (STN) sont au centre de l'attention depuis plusieurs décennies. Des violations des droits humains et de l'environnement ont été observées à de nombreuses reprises, de l'industrie de l'habillement au Bangladesh à l'exploitation pétrolière en Équateur, avec pour point commun l'impunité des STN. Les procédures existantes ne permettent pas aux victimes d'obtenir justice, aucune juridiction au niveau international n'étant compétente.

De la RSE au traité contraignant ?

Plusieurs initiatives ont été promues pour atténuer ce phénomène au cours des dernières décennies. En 2011, les «Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme» présentés au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDHNU) par le rapporteur Ruggie sont adoptés à l'unanimité. Au niveau de l'UE¹ et de l'OCDE², des textes relativement proches sont promulgués, sans parvenir à modifier les pratiques des STN. Malgré les bonnes intentions, près de deux décennies auront été perdues dans la RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise) et les codes de conduites volontaires, ceux-ci étant dépourvus de réelles obligations juridiques avec sanction à la clé.

Il demeure donc tout à fait compliqué de cartographier les multinationales présentes au Luxembourg et leurs filiales du fait de registres incomplets, payants, et d'exemptions permettant de ne pas publier de comptes ou de ne fournir qu'une information sommaire.

Depuis 2013, à l'initiative notamment de l'Équateur, un projet de traité contraignant sur les multinationales est à l'étude au CDHNU. Un groupe de travail intergouvernemental se réunit annuellement pour en élaborer les contours. Une première mouture présentée en 2018³ se révèle pour l'heure tout à fait insatisfaisante⁴, car dépourvue d'obligations directes pour les STN ou de mécanismes de mise en œuvre.

Une autre initiative, au niveau national cette fois, est la loi française sur le devoir de vigilance votée en 2017 à la fin de la présidence Hollande. Bien qu'imparfaite, elle impose aux entreprises de plus de 5.000 salariés en France et/ou 10.000 travailleurs dans le monde de recenser les risques sociaux et environnementaux liés à leurs activités sur l'ensemble de leur chaîne de valeur (filiales, fournisseurs et sous-traitants inclus). Concrètement, le texte impose aux grands groupes d'élaborer un plan de vigilance pour prévenir et anticiper d'éventuelles violations des droits de l'homme ou de l'environnement. Pour l'entreprise, ces plans se résument principalement à lister les mesures de prévention en place et à décrire comment elle les met en œuvre, autrement dit à énumérer ses dispositifs de RSE existants⁵. Si cette loi est un progrès en matière de transparence, « les seuils finalement retenus par le législateur n'auraient certainement pas permis au devoir de vigilance de s'appliquer

à un grand nombre d'entreprises qui exploitaient leurs activités⁶ à l'usine du Rana Plaza au Bangladesh. En outre, si l'entreprise met en œuvre un plan de vigilance et prouve qu'elle a mis en œuvre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir d'éventuelles violations des droits de l'homme, elle se dédouane de toute responsabilité pour des problèmes sociaux ou environnementaux qui pourraient néanmoins prendre corps sur sa chaîne de valeur.

Devoir de vigilance

Une loi semblable à celle votée en France est-elle envisageable au Luxembourg? Sous réserve d'une majorité parlementaire, le Luxembourg pourrait tout à fait suivre l'exemple français. Plusieurs questions demeurent. La première est celle du périmètre de la loi. Quelles entreprises sont concernées? Celles de plus de 5.000 salariés dans le pays et/ou 10.000 dans le monde? Un tel critère ferait-il sens au Luxembourg? En se référant à la liste des principaux employeurs publiée en 2018 par STATEC, le service statistique luxembourgeois, aucune entreprise n'emploie plus de 5.000 travailleurs et seules quatre (dont 2 publiques) ont plus de 4.000 salariés: la Poste et CFL (chemins de fers), le groupe Cactus (grande distribution) et Arcelor Mittal (sidérurgie).

L'autre seuil mentionné dans la



Photo: Initiative pour un devoir de vigilance au Luxembourg

Des représentants des personnes affectées par les activités de la holding luxembourgeoise Socfin en Sierra Leone ont rencontré les autorités luxembourgeoises à l'occasion de leur visite en octobre 2018

loi française est celui des 10.000 travailleurs dans le monde pour les entreprises étrangères, bien que son champ d'application ne soit « pas d'une limpidité absolue⁷ ». Une filiale française d'un groupe étranger de plus de 10.000 travailleurs devrait logiquement publier un plan de vigilance. De nombreuses STN (filiales incluses) disposent d'effectifs mondiaux supérieurs à ce seuil. Pourtant, en 2018, seules 60 entreprises avaient établi un plan de vigilance, dont une seule étrangère⁸, le groupe bancaire HSBC.

Avec les mêmes critères, la filiale luxembourgeoise d'une entreprise étrangère de plus de 10.000 travailleurs devrait-elle publier un plan de vigilance sur ses activités? Théoriquement oui. Reste à voir le rôle des filiales luxembourgeoises concernées.

Un autre critère pourrait être lié au fait que l'entreprise soit cotée en bourse ou pas. Là encore, certaines multinationales échapperaient à la loi, car n'étant pas

cotées, comme Ikea ou Cargill, le négociant de matières premières. Dans le cas luxembourgeois, ce critère pourrait être plus large que celui des effectifs salariés, mais reviendrait à prendre en compte une majorité d'acteurs bancaires ou financiers principalement présents pour le marché obligataire.

La transparence au Luxembourg

Comme nous venons de le voir, il n'est pas aisé de trouver un critère prenant en compte l'ensemble des multinationales susceptibles de présenter des risques en termes de droits humains, à plus forte raison au Luxembourg. La taille de l'économie nécessiterait de trouver des seuils suffisamment bas pour y inclure toutes les filiales concernées, mais des niveaux de chiffre d'affaires, de bilan ou d'effectifs salariés trop restreints reviendraient à inclure de petites entreprises locales pour lesquelles le devoir de vigilance n'aurait que peu

de sens. Le critère de la localisation de la maison mère risquerait également de manquer sa cible. En effet, le nombre de STN ayant leur siège principal au Luxembourg - en dehors de fonds d'investissement ou de banques - se compte sur les doigts de la main.

La loi française évoque les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe. Au Luxembourg, on compte plusieurs centaines, voire des milliers d'entreprises répondant à ce critère. Deux problèmes se posent dès lors: comment les identifier? Quel rôle jouent ces filiales?

Généralement, et cela n'est pas propre au Luxembourg, il n'est pas aisé d'obtenir des

listes de sociétés transnationales. La plupart des pays européens disposent de registres consultables en ligne, mais ceux-ci ne permettent pas de rechercher des entreprises en fonction de leur taille, ou de leur chiffre d'affaires. Le nom et/ou le numéro d'entreprise sont nécessaires. Mais dans de nombreux cas, les filiales de STN n'ont pas la même dénomination que leur maison mère.

Dans le cas de sociétés cotées en bourse, il est possible de retrouver la liste des filiales, généralement en annexe des comptes. Si l'entreprise n'est pas cotée, cela devient compliqué. Et même dans le cas d'entreprises cotées, le Luxembourg permet des exemptions de publication de compte pour certaines filiales. Par exemple, la multinationale de l'énergie Engie déclare dans son rapport annuel posséder plusieurs filiales au Luxembourg: Electrabel Invest Luxembourg, ENGIE Corp Luxembourg SARL, ENGIE Treasury Management SARL et ENGIE Invest International SA. Mais ces sociétés ne sont pas tenues de publier de comptabilité en application de

l'art. 70 de la loi du 19 décembre 2002. Difficile dans ces conditions d'avoir une vue claire sur les filiales présentes au Luxembourg et leur rôle au sein de la STN.

Le Grand-Duché propose plusieurs ressources en ligne afin d'identifier les entreprises présentes dans le pays. Le STATEC publie un répertoire des entreprises du pays (sauf entreprises exemptes de TVA et sociétés dont les informations sont incomplètes). Le répertoire reprend plus de 33.000 entreprises, mais ne couvre pas toutes les activités comme les activités des sociétés holding, les fonds de placement ou encore les fonds d'investissement. Les sociétés holding qui regroupent les participations détenues dans d'autres sociétés et peuvent gérer des placements, des brevets, etc. Elles jouent un rôle assez proche de celui d'une maison mère de STN, détentrice de participations dans l'ensemble de ses filiales. Elles ne sont pas seulement utilisées par des multinationales, mais également par des familles fortunées pour gérer des successions par exemple. Ces sociétés disposent de plusieurs exemptions au Luxembourg, comme le non-assujettissement à l'impôt sur les bénéfices ou sur la fortune et n'apparaissent pas dans les registres publics.

D'autres sources d'information privées existent. Il s'agit de bases de données financières qui regroupent des dizaines de milliers d'entreprises et sont souvent plus complètes que les registres publics, à l'instar de Thompson Reuters ou du Bureau van Dijk. Problème: ces registres sont payants (quelques milliers d'euros annuellement). Là encore, il est difficile d'obtenir des informations précises. Les données reprises dans ces bases visent généralement les investisseurs, et sont souvent incomplètes lorsqu'il s'agit de connaître l'actionnariat des entreprises, ses effectifs ou encore l'organisation des filiales.

Il demeure donc tout à fait compliqué de cartographier les multinationales présentes au Luxembourg et leurs filiales du fait de registres incomplets, payants, et d'exemptions permettant de ne pas publier de comptes ou de ne fournir qu'une information sommaire.

Quel rôle pour les filiales luxembourgeoises ?

Une autre difficulté à la mise en place d'un devoir de vigilance au Luxembourg tient au rôle des filiales présentes dans le pays.

Le Luxembourg est réputé pour son régime fiscal attractif et la facilité avec laquelle il est possible d'y créer des filiales, holdings ou succursales. La loi comptable permet un certain nombre d'exemptions et de déductions fiscales. Certains domaines comme les droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, etc.) les captives de réassurance (des assurances internes aux groupes), le régime des participations (qui permet sous conditions d'exonérer les dividendes de taxes), les sociétés d'investissement et fonds de placement bénéficient d'exonérations fiscales avantageuses.

Le plus souvent, les filiales présentes dans le Grand-Duché assument des fonctions de service interne (finance, gestion d'actifs, etc.) au sein des STN sans en être les réels centres de décision. Si les plans de vigilance « français » devaient s'appliquer, seules ces filiales, dont les activités sont souvent tout à fait annexes – bien que financièrement importantes – dans l'activité « productive » seraient impactées, et pas les maisons mères. Dans l'optique d'un devoir de vigilance luxembourgeois, les filiales servant juridiquement de base à des investissements étrangers, pour peu que leur rôle soit connu, constituent une cible potentiellement plus intéressante pour mettre en évidence des risques de violation des droits humains.

Une loi sur la vigilance des multinationales au Luxembourg serait un progrès notable, bien que son application et les

critères qui devraient y figurer doivent encore être mieux balisés. Un premier pas consisterait peut-être à rechercher une transparence accrue au niveau des registres publics et des activités des sociétés installées dans le Grand-Duché.

Sources:

1 À partir de 2011, l'Union européenne aligne sa définition de la RSE et reconnaît la nécessité d'accorder la plus grande attention aux droits de l'homme.

2 Principes directeurs à destination des multinationales, avec un chapitre sur les droits de l'Homme.

3 <https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGTransCorp/Session3/DraftLBI.pdf>

4 Voir https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Dec-Ecrite-CampagneMondiale-FR_FINAL.pdf

5 Voir par exemple les plans de Total (<https://www.sustainable-performance.total.com/fr/plan-de-vigilance>) ou Orange (<https://www.orange.com/fr/content/download/46451/1361766/version/4/file/Plan%20de%20Vigilance%20%20Orange%202017.pdf>)

6 J-B. Tap, « Le devoir de vigilance, un nouvel horizon. » Conférence association droit et commerce. Tribunal de commerce de Paris – 4 déc. 2017, dans *Revue de jurisprudence commerciale*, Jan-Fév. 2018, n°1 ; page 4, §2.

7 J-B Tap, *ibid.*

8 « L'application de la loi sur le devoir de vigilance. Analyse des premiers plans publiés », 1ère édition du 25 avril 2018. B&L Évolution et Edh. Voir la liste des entreprises p.34

Romain Gelin, chercheur-formateur, Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (GRESEA)

Le fiasco du Dengvaxia : symptôme d'une maladie plus profonde dans le système de santé philippin

Andrew Aytin

Depuis plusieurs années, les Philippines sont infestées par une maladie virale transmise par les moustiques appelée dengue. Le pays a enregistré la plus forte incidence de dengue dans la région du Pacifique occidental de 2013 à 2015¹. En fait, pendant la saison des pluies, lorsque les moustiques se multiplient, les hôpitaux débordent de victimes de la dengue, et principalement d'enfants.

Les Philippines ont donc soupiré de soulagement lorsque le gouvernement du président Benigno Aquino III, en avril 2016, a lancé un programme public de vaccination pour administrer un vaccin contre la dengue appelé Dengvaxia à plus d'un million d'élèves de 9 ans des écoles publiques. La secrétaire du ministère de la Santé, Janette Garin, a ensuite qualifié cette action d'historique. "Nous sommes le premier pays à introduire, adopter et mettre en œuvre le tout premier vaccin contre la dengue dans le système de santé publique et dans les écoles publiques", a-t-elle proclamé. Ceci en dépit d'une forte mise en garde de la part de divers secteurs contre l'apparente urgence de lancer la vaccination de masse, car le vaccin est encore en phase d'essai clinique.

Les Philippines ont déjà fait la une des journaux internationaux lorsque, en décembre 2015, elles sont devenues le premier pays asiatique à approuver l'utilisation commerciale du Dengvaxia. Sanofi Pasteur, société pharmaceutique française qui a développé le vaccin, a félicité les Philippines pour le "lancement du premier programme public de

vaccination contre la dengue dans le monde".²

Hélas, le soulagement s'est avéré de courte durée, car un an plus tard, l'ambitieux programme de vaccination publique a été interrompu suite à l'annonce par Sanofi que, selon sa nouvelle analyse, le vaccin présente des risques pour ceux qui n'avaient pas été infectés par le virus de la dengue auparavant.

L'analyse a confirmé que Dengvaxia offre un bénéfice protecteur persistant contre la fièvre dengue chez les personnes ayant déjà été infectées. Cependant, pour ceux qui n'avaient pas été infectés par le virus de la dengue auparavant, l'analyse a montré qu'à plus long terme, davantage de cas de la maladie sous une forme « grave » pourraient survenir après la vaccination en cas d'infection ultérieure par la dengue.³

Une hystérie de masse

L'annonce a suscité une profonde anxiété chez les parents dont les enfants ont été vaccinés, ce qui a incité les législateurs à mener immédiatement des enquêtes. La controverse a donné lieu à de sérieux débats et a aggravé le fossé politique qui se creuse dans le pays.

"L'annonce de Sanofi a été une étincelle qui a alimenté les flammes du bouillonnement politique sous-jacent aux Philippines", a déclaré la Professeure Heidi Larson, directrice du Vaccine Confidence Project.⁴

Les réponses hautement politisées et divisées face au fiasco du Dengvaxia, ont cependant occulté le problème de fond qui persiste depuis longtemps

dans le pays. La controverse n'est que le symptôme d'une maladie plus profonde dans le système de soins de santé existant dans le pays, qui est conduit par les forces du marché plutôt que par les besoins de santé réels des citoyens.⁵

"La cause immédiate du fiasco Dengvaxia est le piratage du système de soins de santé par les entreprises avec la complicité des gouvernements, des institutions internationales (par exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé) et de la médecine conventionnelle. Le profit est devenu le principal facteur déterminant pour aborder un problème de santé publique, et non le bien-être public", a déclaré le Dr Romeo Quijano, président du Pesticide Action Network-Philippines.

La dengue et les Philippines

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la dengue est une infection virale transmise par les moustiques qui cause une maladie grippale grave, et parfois une complication potentiellement mortelle appelée dengue sévère.

La dengue sévère a été détectée pour la première fois dans les années 1950 lors d'épidémies de dengue aux Philippines et en Thaïlande. Aujourd'hui, elle touche les pays d'Asie et d'Amérique latine et est devenue l'une des principales causes d'hospitalisation et de décès chez les enfants et les adultes dans ces régions. D'après cette organisation, l'incidence de la dengue a été multipliée par 30 au cours des 50 dernières années, et les Philippines ont toujours été l'un des pays du Pacifique occidental où le nombre de cas de dengue est le plus élevé.⁶

Maladie de la pauvreté

La dengue est décrite comme une maladie de la pauvreté qui affecte surtout les centres urbains tropicaux avec une urbanisation de masse non planifiée. On s'accorde également de plus en plus à reconnaître que les changements dans l'utilisation des terres causés par l'homme, tels que le déboisement et la conversion des terres agricoles, sont parmi les principaux facteurs affectant les populations de moustiques vecteurs et les agents pathogènes qu'ils véhiculent.⁷

Étant donné que la dengue est une maladie qui touche les pauvres, on peut valablement dire que dans un pays comme les Philippines où le système de santé laisse les pauvres derrière lui, la prévalence élevée des cas de dengue peut s'expliquer par le manque d'intérêt de l'État à lui accorder la priorité puisqu'elle ne se propage pas parmi les groupes à revenu élevé.

Quelle est donc la motivation qui a poussé l'administration Aquino à entreprendre rapidement un programme de vaccination massive malgré les avertissements préalables? Voici la chronologie des événements :

1er décembre 2015 - L'ancien Président Aquino a rencontré les dirigeants de Sanofi Pasteur à Paris, France

22 décembre 2015 - Le gouvernement philippin a approuvé la mise sur le marché du Dengvaxia dans le pays, ce qui fait de celui-ci le premier pays asiatique à le faire.

4 janvier 2016 - La secrétaire à la Santé, Janette Garin, a déclaré que Sanofi Pasteur avait accordé au pays une réduction de 34%. Le vaccin a coûté au pays un total de 3,5 milliards de pesos (plus de 58 million d'Euros).

10 février 2016 - Le premier lot de Dengvaxia est arrivé aux Philippines et a



Photo : Andrew Ayrin

été immédiatement mis à la disposition des médecins.

28 mars 2016 - Lors d'une conférence de presse, M. Garin a déclaré que le vaccin contre la dengue faisait l'objet d'essais cliniques approfondis, qui ont été approuvés par des experts internationaux et par l'OMS.

4 avril 2016 - Le ministère de la Santé a lancé le programme de vaccination contre la dengue en milieu scolaire pour plus d'un million d'élèves des écoles publiques dans trois régions de Luzon.

Le 11 avril 2016 - Un garçon de 11 ans atteint d'une cardiopathie congénitale est décédé après avoir reçu une injection de Dengvaxia le 31 mars. Le DOH (Department of Health) a nié que le vaccin était responsable de sa mort.

29 novembre 2017 - Sanofi a émis un avertissement selon lequel une nouvelle analyse de 6 ans de données cliniques révélait que le Dengvaxia pourrait entraîner davantage de cas de maladie sévère en cas d'administration à une personne n'ayant jamais été atteinte de dengue.

1er décembre 2017 - Le ministère de la Santé a suspendu le programme de

vaccination contre la dengue.

La politique

La suite des événements montre que à peine trois semaines après que le Président Aquino eut rencontré les responsables de Sanofi Pasteur en France, le gouvernement a approuvé la vente du vaccin, faisant ainsi des Philippines le premier pays asiatique à le faire. Après seulement quatre mois, le programme de vaccination de masse contre la dengue a été lancé.

Le plus discuté est la décision de Garin d'ignorer l'avis du groupe d'experts médicaux chargé par le Ministère de la Santé d'examiner l'efficacité du vaccin, qui a suggéré "d'effectuer des essais pilotes à petite échelle du vaccin en procédant par étapes plutôt que de vacciner les enfants cibles dans les trois régions en une seule fois"⁸.

Une autre question très controversée porte sur l'énorme fonds de 3,5 milliards de Pesos utilisé pour acheter le vaccin contre la dengue. Le montant s'est avéré supérieur au budget annuel de l'ensemble du programme de vaccination du Ministère de la Santé. De plus, le budget du Dengvaxia ne figurait pas dans le budget annuel du Ministère de la Santé,

ce qui signifie qu'il n'a pas été soumis aux délibérations budgétaires du Congrès, donc qu'il s'agit d'un achat illégal.

De même, l'idée que l'urgence apparente de l'administration Aquino à mettre en œuvre le programme de vaccination de masse avait quelque chose à voir avec les élections à venir est très répandue puisqu'il a été lancé au milieu de la campagne électorale. Avant de rejoindre le département de la santé, Garin était une congressiste influente au sein des administrations Arroyo et Aquino. Les critiques de l'administration Aquino ont également allégué que le programme, ainsi que ses fonds, ont été utilisés pour promouvoir les candidatures des membres du parti Aquino.

L'avarice des multinationales

Mais dans tout ce fiasco, apparaît de manière évidente la main de la cupidité des multinationales. Dès septembre 2015, alors que le vaccin était encore en cours d'essais cliniques, une prestigieuse revue de recherche médicale, le New England Journal of Medicine, mettait déjà en doute son efficacité avec l'éditorial qui accompagnait un article consacré aux effets de Dengvaxia à long terme intitulé : *Un candidat au vaccin contre la dengue marche sur une corde raide*. Selon l'article "ce qui attire le plus l'attention, c'est la suggestion selon laquelle la vaccination par CYD-TDV (plus tard appelée Dengvaxia) était associée à un risque élevé d'hospitalisation pour la dengue chez les enfants de moins de 9 ans (mais surtout chez ceux de 2 à 5 ans) qui étaient naturellement infectés dans la troisième année après vaccination".⁹

Malgré cela, Sanofi a ignoré le signal d'alarme et a décidé de vendre le vaccin, concluant ainsi un contrat de 3,5 milliards de pesos avec le gouvernement philippin. La société pharmaceutique a fait ses preuves en matière de corruption, de fraude et de scandales de corruption.¹⁰

Tout récemment, elle a versé plus de 25 millions de dollars pour régler des affaires de corruption et de pots-de-vin dans le cadre de programmes qui "couvraient plusieurs pays et prévoyaient le versement de pots-de-vin aux responsables des marchés publics et aux prestataires de soins de santé afin d'obtenir des contrats et d'augmenter les prescriptions pour ses produits".¹¹

D'abord les pays en développement...

Sanofi a brulé des étapes et a désespérément cherché à commercialiser le vaccin avant ses concurrents pour sauver à tout prix son investissement. Si tout se passait bien, il pourrait lui rapporter 1 milliard d'euros par an. Ainsi, avant de chercher l'autorisation des grandes agences de régulation comme l'Agence européenne du médicament (EMA) ils ont mené une stratégie d'approbation pays par pays en Asie et Amérique Latine – ce qui est interdit dans l'histoire du médicament. Comme l'affirme Joachin Hombach, du groupe consultatif d'experts sur la vaccination de l'OMS, « *Cela accélère la disponibilité du vaccin là où il y en a besoin. Mais il faut reconnaître que les agences de régulation de ces pays ont moins l'habitude d'analyser des dossiers aussi complexes et ont moins accès à des experts très qualifiés* ». ¹³ Effectivement, cette tactique a été mise en œuvre par Sanofi avec l'argument de rendre accessible le médicament dans les pays touchés par la maladie, mais il ne faut pas oublier que les territoires d'Outre Mer - Martinique, Guyane et Guadeloupe - sont des territoires français également concernés et que les autorités françaises ont déconseillé l'utilisation anticipée du vaccin.¹⁴

Enfin, en avril 2016, le géant pharmaceutique a introduit la demande auprès de l'agence européenne EMA qui a donné un avis positif pour la commercialisation du vaccin sous

certaines conditions.¹⁵ Il est à noter que cet accord a été donné en octobre 2018, quand en moyenne il faut moins d'un an pour obtenir une autorisation.¹⁶

Conclusion

La controverse sur le Dengvaxia a mis en évidence le lien entre l'avarice des entreprises et l'intérêt politique dans un système de santé contrôlé par les multinationales. Si le système de santé est un indicateur de la façon dont le gouvernement valorise la santé de sa population, alors les Philippines sont lamentablement malades. Le fiasco du Dengvaxia est une manifestation de l'injustice qui existe depuis longtemps dans l'accès aux services de santé dans le pays. Les administrations du passé et du présent ont naturellement engagé des réformes de santé, mais une analyse plus approfondie montre que les pauvres n'ont pas beaucoup profité de ces réformes et que ce sont surtout les riches qui ont accès à des services de santé de qualité, car ceux-ci sont basés sur le profit et contrôlés par des entités privées.

Les politiciens ont exploité les institutions gouvernementales et les fonds publics à des fins politiques. Les programmes gouvernementaux, comme la vaccination de masse, qui visent soi-disant à améliorer la condition des personnes, en particulier les plus vulnérables, comme les enfants, ont été transformés en une vache à lait par des entreprises privées et des fonctionnaires corrompus.

L'incohérence et le double langage sont des caractéristiques inhérentes aux dirigeants publics. Par exemple, le président Aquino a justifié l'approbation de l'achat du vaccin contre la dengue en disant qu'il ne voulait pas priver les pauvres de la même protection sanitaire que les riches. Sous son administration cependant, il a fait pression pour la privatisation et la commercialisation des hôpitaux publics aux dépens des pauvres.

Avant même le fiasco du Dengvaxia, des groupes de santé progressistes et des activistes avaient reproché au gouvernement de traiter les soins de santé comme une marchandise plutôt que comme un droit du peuple. Les services de santé sont devenus plus inaccessibles aux pauvres à mesure que le gouvernement continue de réduire le budget de la santé, de privatiser davantage les hôpitaux publics et d'envoyer davantage de professionnels de la santé à l'étranger.

L'administration Duterte ne doit pas ignorer la clameur publique qui réclame des comptes à la fois à Sanofi et à ceux qui ont fait pression pour le programme de vaccination de masse contre la dengue. Mais plus important encore, il devrait s'abstenir de politiser la question et plutôt mettre en place un système pour lutter contre l'hystérie publique et fournir des services de santé et une assistance

directe aux victimes du Dengvaxia.

Sources:

- 1 <https://medicalxpress.com/news/2016-04-philippines-mass-dengue-vaccination.html>
- 2 https://www.sanofipasteur.com/media/Project/One-Sanofi-Web/sanofipasteur-com/en/media-room/docs/PR_20160404_ImmunitizationProgramInPhilippines_EN.pdf
- 3 <https://mediaroom.sanofi.com/en/press-releases/2017/sanofi-updates-information-on-dengue-vaccine/>
- 4 https://www.eurekalert.org/pub_releases/2018-10/tfg-ddi101118.php
- 5 <http://altermidya.net/dengvaxia-fiasco-symptom-deeper-malady/>
- 6 <http://www.who.int/denguecontrol/disease/en/>
- 7 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1247383/>
- 8 <https://www.rappler.com/newsbreak/in-depth/190838-mass-use-dengue-vaccine-doh-formulary-executive-council>
- 9 <https://tghn.org>
- 10 <https://www.keionline.org/23327>

Caravane Ouest Africaine 2018 « Droit à la terre, à l'eau et à l'agroécologie paysanne : une lutte commune ! »

Le partenaire de l'ASTM, le Centre d'action pour le Développement rural (CADR) à la manœuvre à l'étape de Kpalimé au Togo.

KUMESSI Yawovi

Contexte et historique du mouvement

L'accaparement des terres, de l'eau, des semences et des ressources naturelles au profit de certains acteurs économiques, politiques et privés tels que des multinationales, des institutions financières, des gouvernements ou encore des individus, est devenu un phénomène récurrent dans le monde. Ce phénomène aggrave la pauvreté dans les milieux ruraux et périurbains et freine les efforts consentis pour un développement

durable basé sur la justice sociale, l'agriculture familiale et l'agroécologie paysanne, le bien-être des populations ainsi que des systèmes alimentaires locaux dans le cadre de la souveraineté alimentaire.

Les mouvements paysans, les mouvements sociaux et les organisations de la société civile (OSC) se sont retrouvés pour unir leurs efforts afin de soutenir et mobiliser les communautés et d'interpeller les décideurs et de dénoncer les dégâts causés par un système économique et politique basé sur les profits et non sur le bien-être des populations. La Convergence

- 11 <https://vaxxter.com/vaccine-maker-sanofi-pharma-fined-millions-for-bribery/>
- 12 https://www.lemonde.fr/medecine/article/2018/03/06/vaccination-contre-la-dengue-le-fiasco-de-sanofi_5266163_1650718.html
- 13 https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/03/06/pourquoi-la-france-refuse-le-vaccin-contre-la-dengue-pour-ses-territoires-d-outre-mer_5266352_1650684.html
- 14 <https://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRL8N1055BA>
- 15 *Persomes âgées entre 9 et 45 ans ayant déjà été infectées par le virus de la dengue et vivant dans des zones endémiques*
- 16 https://www.lemonde.fr/sante/article/2018/10/19/vaccin-de-sanofi-contre-la-dengue-avis-positif-pour-une-autorisation-dans-l-ue_5371974_1651302.html

Andrew Aytin, Chargé de plaidoyer, Solidagro et Viva Salud

Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau – Afrique de l'Ouest s'est appuyée sur la déclaration « Droits à la terre et à l'eau, une lutte commune » écrite collectivement durant le Forum Social Africain de 2014 à Dakar au Sénégal. Le partage des idées les a amenés à reconnaître la solidarité essentielle des luttes et à se réunir de nouveau lors du Forum Social Mondial à Tunis en mars 2015 pour continuer ce dialogue avec des mouvements et organisations du monde entier afin de continuer à construire une Convergence globale des luttes sur la Terre et l'eau. La Déclaration de Dakar a été donc consolidée et est dénommée

« Déclaration de la Convergence Globale des luttes pour la terre et l'eau ». C'est ainsi que de retour de Tunis, les organisations engagées depuis Dakar ont décidé de consolider l'organisation de la Convergence en Afrique de l'Ouest. Une rencontre des acteurs de la Convergence de l'Afrique de l'Ouest s'est tenue en juin 2015 au Centre international de formation en agroécologie paysanne de Nyéléni (CIFAN) au Mali pour lancer officiellement le mouvement.

Des OSCs et OP de 12 pays de la sous-région étaient présentes. Durant cette rencontre, un plan d'action a été validé dont la première action phare fut l'organisation d'une caravane en Afrique de l'Ouest.

Ainsi, en 2016 a eu lieu la première édition de la Caravane Ouest-africaine. Cette année s'est déroulée la deuxième édition de la Caravane Ouest Africaine avec pour thème : « Droits à la terre à l'eau et aux semences paysannes, une lutte commune ! ».

Elle avait pour objectifs de contribuer à une transformation sociale en Afrique de l'Ouest, notamment par l'amélioration des politiques et les textes législatifs en cours de ratification, d'élaboration ou de révision sur le foncier, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche, les APE dans l'espace CEDEAO pour défendre nos droits dans le cadre de la souveraineté alimentaire en promouvant l'agroécologie paysanne qui s'appuie sur les droits humains, droit à l'alimentation,...

De la Guinée Conakry à la destination finale qui est le point de chute au Bénin, en passant par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, plusieurs activités ont été prévues.

Des conférences populaires, des projections de films et des rencontres entre communautés mais aussi avec des élus, des autorités administratives et institutionnelles ont émaillé la caravane tout au long de son itinéraire. Enfin le Livret Vert, document de revendications et de propositions de la CGLTE OA, fut remis aux autorités et aux représentants

des gouvernements et de certaines institutions sous-régionales notamment l'UEMOA, la CEDEAO et l'UA.

Implication du CADR dans l'organisation de la deuxième édition de la caravane ouest africaine

Membre de la convergence depuis janvier 2018, le Centre d'Action pour le Développement Rural (CADR), structure partenaire de l'Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) depuis l'année 2013, a assuré la coordination des activités de l'étape de Kpalimé (Chef-lieu de la préfecture de Kloto) au Togo et a mobilisé les organisations de la société civile et les organisations paysannes. La caravane s'est déroulée à Kpalimé à travers l'organisation d'une soirée culturelle le 23 novembre, d'une marche pacifique pour la souveraineté alimentaire et d'une conférence sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire le 24 novembre. Elle s'est présentée comme une occasion pour le CADR et les organisations membres de la convergence de mettre en avant leurs activités. A cet effet, au cours de la conférence, trois panels ont été animés à savoir :

-les politiques agricoles du Togo et la prise en compte de l'agroécologie,

-le partage d'expériences en agroécologie d'autres pays de la sous-région ouest africaine, et

-la présentation de l'initiative Panier Bio Kpalimé, une initiative de CADR et de GAVISA Togo. En effet, l'autonomie de l'agroécologie inverse le contrôle des marchés mondiaux et favorise l'autogestion des communautés. Cela signifie que nous réduisons l'utilisation des intrants extérieurs et implique de repenser les marchés pour les baser sur les principes de l'économie solidaire et de l'éthique de la production et de la consommation responsables. Ce concept d'autonomie promeut des circuits courts équitables et la vente directe. Cela suppose des relations transparentes entre producteurs et consommateurs, fondées sur une solidarité basée sur le partage des risques et bénéfiques.

A la fin de la conférence, une déclaration dite « Déclaration de Kpalimé » fut ; elle a pris en compte les préoccupations et les besoins des populations à la base.

En outre, le Livret Vert (Document de plaidoyer) de la Convergence a été remis au préfet de Kloto.

Une équipe locale de suivi des recommandations a été mise en place pour suivre la mise en œuvre des recommandations.



L'étape ultime du Bénin et premières impressions « Remise du Livret Vert »

La cérémonie de clôture de la caravane s'est déroulée le 29 Novembre 2018 dans la salle de conférence du Séminaire Saint Jean Eudes à Cotonou, point de chute de la caravane. Sous la présidence du secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, représentant son Ministère et le Président de la République du Bénin, cette cérémonie a permis aux caravaniers de formuler des recommandations aux autorités de la CEDEAO contenues dans une déclaration finale.

Pour le représentant du gouvernement béninois, la caravane a accompli une œuvre gigantesque et l'histoire retiendra le nom tous les acteurs qui y ont contribué. Le ministre est un intellectuel mais aussi un grand paysan. C'est pour cela qu'il avait souhaité personnellement être présent mais son agenda ne le lui a pas permis a-t-il ajouté. Il a estimé que les caravaniers ont bien visé avant de prendre pour devise « la terre ma vie, l'eau ma vie, les semences ma vie » car pour lui, les hommes peuvent migrer mais la terre et l'eau ne migreront pas et quand on parle de semences, il n'y a pas que les semences agricoles, mais aussi les semences humaines qui sont à la base de toute production. Ce sont des biens communs et donc des éléments essentiels de notre existence. Il a affirmé que toutes les voies qui ont porté le message comme lui ne manqueront pas de les transmettre à leurs autorités respectives et que, désormais, une heure a sonné pour les paysans. Il a pris l'engagement solennel avec les caravaniers que le combat est déjà gagné.

Les gens veulent être comme des Mandéla mais ne veulent pas aller en prison, les gens veulent être des Sankara mais ne veulent pas mourir. Les caravaniers sont prêts à aller loin pour que l'Afrique soit totalement libérée. Le but de la caravane est de démontrer aussi que l'intégration

ouest-africaine est aussi possible en traversant plusieurs frontières.

La caravane a permis de briser trois barrières à savoir la barrière linguistique, générationnelle et celle de la frontière. Aujourd'hui l'Afrique tend la main pour manger mais demain, l'Afrique donnera à manger aux autres. C'est ce qui justifie l'organisation de cette caravane.

C'est sur ces mots que les caravaniers ont exprimé leurs attentes et espoirs contenus dans la déclaration finale.

Ainsi, pour les organisations, il s'agit de :

- renforcer les synergies des organisations engagées dans la lutte pour la terre, l'eau, les semences paysannes, le pastoralisme, la pêche paysanne afin de développer une vision commune pour un changement global dans nos pays ;
- œuvrer pour le renforcement de la cohésion sociale pour une paix durable ;
- renforcer la promotion des systèmes semenciers paysans et les systèmes alimentaires locaux et traditionnels qui ont maintenu la souveraineté alimentaire sur le continent africain depuis des siècles ;
- vulgariser largement les pratiques agroécologiques paysannes auprès des populations rurales ;
- lutter contre toute forme d'accaparement des ressources naturelles (terre, eau, semences paysannes).

Pour les autorités politiques des pays, il s'agit de :

- mettre fin au phénomène de l'accaparement des ressources naturelles et impliquer les populations dans l'élaboration des politiques foncières et agricoles ;
- arrêter toute forme de criminalisation des défenseurs des droits humains ;
- garantir l'accès des femmes et des jeunes aux ressources notamment la terre, l'eau et les semences paysannes ;
- ratifier la convention de l'OIT relatif à la protection des droits des travailleurs domestiques.

Pour la CEDEAO, il s'agit pour l'institution sous régionale de contribuer à :

-la mise en place des politiques pour une meilleure protection du patrimoine foncier des communautés locales et la reconnaissance des droits coutumiers dans les lois foncières ;

-l'harmonisation des politiques de pêche au niveau sous-régional pour une meilleure gouvernance des ressources halieutiques ;

-la promotion de l'agroécologie paysanne pour une meilleure protection de la biodiversité qui est une alternative au changement climatique ;

-la prise des mesures idoines pour barrer le bradage des forêts en mettant en œuvre les directives relatives à la protection des forêts ;

-l'harmonisation des codes miniers au niveau sous-régional et veiller à l'application de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ;

-l'application de l'accord de Maputo consacrant 10% du budget national à l'agriculture ;

-la mise en œuvre du traité de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des biens et des mécanismes de suivi pour sa meilleure application au niveau des frontières ;

-l'implication de la convergence dans le processus d'élaboration des politiques de développement notamment sur les ressources naturelles.

Pour finir les caravaniers, d'une même voix, espèrent une CEDEAO des peuples avec les femmes et les jeunes au cœur de la souveraineté alimentaire.

C'est ainsi que le livret vert a été symboliquement remis au représentant du président de la république Béninoise par le responsable Afrique de l'Ouest de la Convergence.

Mobilisons-nous pour une bonne gouvernance des ressources naturelles!

KUMESSI Yawovi, directeur exécutif du CADR, partenaire de l'ASTM

ASTM
ACTION SOLIDARITÉ TIERS MONDE

55, av. de la Liberté, L-1931 Luxembourg
T +352 400 427-1 / F +352 400 427-27 / E astm@astm.lu
CCPL IBAN LU76 1111 0099 9096 0000

BRENNPUNKT DRËTT WELT
NR. 304 DECEMBRE 2018

www.astm.lu